

CENTRALE DES OCCASIONS DU VALAIS SION MEUBLES OCCASIONS ET NEUFS

Le Confédéré QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

CRÉDIT SUISSE MARTIGNY Location de coffres-forts dès Fr. 15.— par an

éditorial

Jeunesse radicale valaisanne

L'HEURE DU BILAN (II)

par Philippe SAUTHIER, membre du comité cantonal

Dans un article précédent, la rétrospective de l'activité jeune radicale fut limitée au plan national et suisse romand.

Rappelons seulement, avant de nous confiner dans nos montagnes, que selon le tournus établi, la présidence romande devait nous échoir cette année si nous ne nous étions distraits au profit de Genève qui fête son cinquantenaire.

Mais venons sans plus tarder au bilan cantonal.

La théorie, c'est bien - la pratique, c'est mieux

Notre calendrier diffère sensiblement du calendrier civil puisque pour nous 1968 débuta par le Cours de cadres de Champéry et, on ne s'en cache pas, elle a bien débuté.

De ce manifeste proposait divers remèdes à même d'éveiller l'intérêt des jeunes pour les idéaux radicaux, à savoir :

- coordination de l'activité des élus et des comités ;
- contrôle du politique sur l'administratif ;
- réorganisation de nos structures en confiant à un ou plusieurs professionnels de la politique les charges indispensables au développement du parti ;

surera la révolution qu'apporterait au sein du Parlement helvétique l'usage courant de l'initiative parlementaire individuelle.

Celle-ci n'a rien à voir avec la motion qui oblige, si elle est acceptée, le Conseil fédéral à présenter un projet au Parlement.

En ces temps de prédominance politique marquée de l'exécutif sur le législatif, ce serait un moyen de rétablir un certain équilibre entre les deux pouvoirs.

Il est vrai que les inconvénients signalés ci-dessus sont réels. Mais le diable c'est que ce droit, même s'il n'a été que très peu utilisé jusqu'ici, existe et qu'il est inscrit dans la Constitution.

C'est une affaire à suivre car, à l'époque de la Restauration, Pierre-Paul Royer-Collard, un des chefs de l'alle libérale du Parlement français, disait déjà : « Initier la loi c'est gouverner ».

Aloys COPT.

jeunes radicaux aux charges publiques en décembre dernier, des jeunes susceptibles d'apporter non seulement des méthodes nouvelles de travail mais aussi leur enthousiasme au service de la communauté.

Elections communales

Les jeunes s'y sont préparés lors de la dernière assemblée-forum qui eut lieu à Monthey le 9 novembre, où Louis-Claude Martin, qui fait également partie de l'exécutif de cette ville, se muait en professeur de civisme en donnant toutes les explications utiles quant à la loi électorale et à la manière de voter et en répondant aux nombreuses questions posées par un auditoire intéressé et avide de tout connaître.

Cette séance, d'information avant tout, fut bénéfique aux militants qui allaient voter pour la première fois.

Tourisme

Le forum public et contradictoire (nouveau introduit au programme d'activité) eut lieu à Sion le 4 octobre. Après un intéressant exposé de M. Fritz Erné, directeur de l'Office valaisan du tourisme, les débats furent menés par Me René Spahr, juge cantonal.

Ce thème du tourisme, les jeunes radicaux du district de Conthey l'avaient abordé lors de leur cours de cadres annuel au Godé/Mayens de Conthey.

Initiative en faveur de la démocratisation des études

Le 31 mai à Martigny, l'assemblée extraordinaire décidait de lancer une initiative législative tendant à l'octroi d'allocations d'études dans tout le canton du Valais avec examen automatique des cas.

(Suite en page 3.)

CE JOUR DANS L'HISTOIRE



RIVE GAUCHE DU RHONE EN ECHANGE DU FRICKTAL

Le traité de Lunéville qui reconnaît la neutralité helvétique, gêne Bonaparte qui désire utiliser un passage conduisant en Cisalpine.

Il y a 168 ans, aujourd'hui, soit le 13 janvier 1801, Bonaparte écrit à Talleyrand : « Il faudrait s'empres- s'entamer une négociation avec l'Helvétie, par laquelle elle nous céderait tout le Valais jusqu'à Brigue et le Simplon jusqu'au Novarais, afin que cette route fût toujours libre pour la République. »

Talleyrand est chargé de défendre les intérêts de la France et Glayre ceux de la République helvétique. Dans ces négociations qui les intéressent si particulièrement, les autorités valaisannes ne sont même pas consultées.

Bonaparte, alors qu'il passait le Grand-Saint-Bernard en 1800, méditait déjà une route par le Simplon qu'il mit en chantier finaleme-nt en 1802. Il fait alors du Valais une République indépendante qu'il finit par annexer en Département du Simplon.

Notre cliché : c'est ainsi que les Valaisans devaient s'imaginer Talleyrand, chargé de négocier en quelque sorte de leur avenir : guidé par Satan.

(Archives Valpresse - Sion.)

LE BILLET...

INTELLIGENTS OU BÊTES?

L'escroquerie est le délit des gens intelligents, le cambriolage celui des imbéciles.

Qui a écrit cela ?

Si vraiment vous ne le savez pas, vous n'avez qu'à vous en rétéler à la signature, au bas de ce billet.

Il y a, bien sûr, des escrocs amateurs qui sont au chèque sans provision ce qu'est à un piano à queue un pianiste débutant, mais je vous parle des escrocs professionnels et je me découvre :

Chapeau.

Ceux-là, par une sorte de grâce du ciel, atteignent à une étourdissante virtuosité.

Le premier venu, après quelques leçons particulières, parvient à tenir une comptabilité véridique, ce qui lui vaut le traditionnel compliment des vérificateurs : « Conformément au mandat que vous nous avez confié... » et l'assoupissement confiant d'une assemblée.

La difficulté commence au moment où, grâce à des connaissances étendues, une mémoire infatigable, et des dons providentiels, vous arrivez à truquer les comptes.

Il faut une telle maîtrise pour réussir cet exploit qu'on ne tient pas pour un

délit une double comptabilité — une exacte pour les actionnaires, une expurgée pour le fisc — tant on admet que la science et le talent échappent à toute sanction, hormis celle d'une critique éclairée.

Mais ça — chègue sans provision, fausse comptabilité, et j'en passe ! — c'est l'aspect technique de l'escroquerie.

Il y a l'aspect psychologique, autrement plus intéressant.

L'escroc digne de ce nom doit acquérir la plus ardue de toutes les connaissances, la connaissance de soi-même, et par voie de conséquences, celle de son prochain, pour élever son métier à la hauteur d'un art.

Il connaît les faiblesses de ses dupes — l'appât au gain, la bêtise, la vanité, l'ambition — et il en joue en virtuose.

La personne qu'il roule a souvent le désir d'en rouler une autre, sans avoir l'audace de le faire...

Il lui promet un bénéfice extravagant sur une affaire, presque malhonnête, et il l'engage à le réaliser impunément et pour elle et pour lui.

Comment convaincrat-il sa future victime s'il n'avait pas le sens inné de la persuasion, le goût de l'éloquence ?

Par ses propos il endort les consciences et il les endort sans douleur.

Un grand escroc est le Bossuet du diable !

Quant au cambrioleur il apparaît presque toujours comme un « gâte-métier » et le fait qu'il travaille dans des conditions difficiles ne justifie pas ses maladrotes.

Faire pour mille francs de dégâts pour un bénéfice de quatre francs — cas récemment évoqué au tribunal — c'est une dérision !

Les risques ne sont pas proportionnés au rendement.

A moins d'un miracle — et Dieu hésiterait, sans doute, à le réaliser — un voleur n'échappe pas longtemps aux policiers.

On gagne, en général, de l'argent pour acheter sa liberté.

Le cambrioleur, lui, en gagne pour la perdre.

Rien de plus stupide.

Pourtant, j'ai découvert parmi ces délinquants, de rares garçons intelligents qui avaient pris pour solution de facilité la plus difficile de toutes.

Ils croyaient à leur bonne étoile...

C'est bête comme la lune !

... D'ANDRÉ MARCEL

Un droit encombrant



par Aloys COPT conseiller national

Il nous en arrive une bien bonne !

A cause de plusieurs conseillers nationaux qui interviennent tous en 1964, le Conseil fédéral, en déposant un projet de révision de la loi sur les rapports entre les conseils, vient d'exhumer de la poussière des ans et des textes un droit fondamental du Parlement helvétique mais qui se révèle contestataire, révolutionnaire et par conséquent fort encombrant, aux dires de certains.

De quoi s'agit-il ?

L'article 93 de la Constitution fédérale qui figure dans la section « Attributions de l'Assemblée fédérale » est ainsi conçu :

« L'initiative appartient à chacun des deux conseils et à chacun de leurs membres. Les cantons peuvent exercer le même droit par correspondance. »

L'article 102 précise, parmi les attributions du Conseil fédéral, le droit de celui-ci de présenter des projets de lois ou d'arrêts à l'Assemblée fédérale et de donner un préavis sur les propositions qui lui sont adressées par les conseils ou par les cantons.

Il résulte de ces dispositions formelles que le droit d'initiative, c'est-à-dire le droit de présenter des projets législatifs élaborés, n'appartient pas seulement au Conseil fédéral comme on pourrait le croire, mais aussi à chacun des deux conseils, à chacun de leurs membres, à plusieurs de leurs membres en commun, ou à une commission d'un conseil.

Dans son message, le Conseil fédéral démontre que ce droit n'a été utilisé qu'à de rares occasions et presque uniquement pour fixer la rétribution et la retraite des conseillers fédéraux.

Pourtant, en 1964, en relation avec l'affaire des Mirage, M. Ackermann, conseiller national radical lucernois, se souvint de cette disposition et l'utilisa. Coup sur coup, d'autres conseillers nationaux déposèrent des initiatives parlementaires, au grand effroi des juristes de la couronne qui ne savaient, par manque de pratique de dispositions à appliquer, à quelle procédure se vouer.

D'où une réglementation provisoire élaborée par le bureau du Conseil national, et une demande au Conseil fédéral des bureaux des deux conseils de faire examiner la chose par des spécialistes du droit constitutionnel et de mettre sur pied un projet de législation définitive.

C'est ce que vient de faire le Conseil fédéral en déposant son message et son projet datés du 13 novembre 1968.

La commission du Conseil national, celle-ci ayant la priorité, vient de siéger à Berne.

Après un échange de vues approfondi elle a décidé de suspendre ses travaux et de demander au Conseil fédéral un rapport complémentaire, notamment sur la question capitale suivante :

L'initiative d'un membre d'un conseil législatif doit-elle être transmise à l'autre conseil pour décision lorsque le premier conseil a décidé de ne pas entrer en matière ou de rejeter l'initiative ?

Le Conseil fédéral dit non.

Mon sens, juridiquement, la réponse ne fait aucun doute : c'est oui. Pratiquement on aperçoit immédiatement les difficultés, la surcharge de travail et les dangers politiques dus à une certaine dérogation, inhérents à une telle procédure. Quand on saura que jusqu'à maintenant les députés se sont contentés pour exercer leur droit d'initiative parlementaire de la motion, du postulat, de l'interpellation et de la question et de propositions d'amendement, qu'ils s'en sont dans l'ensemble bien trouvés pour le repos et la grande gloire de l'exécutif, on me-

programmes de la télévision

SUISSE

- 16.45 Entrez dans la ronde**  
Le jardin d'enfants de la Télévision romande préparé et animé par Edith Salberg.
- 17.05 Für unsere jungen Zuschauer**  
Reprise de l'émission pour la jeunesse de la Suisse alémanique (en allemand).
- 18.00 Vie et métier**  
La centième émission d'information professionnelle de la Télévision romande.  
Les orienteurs professionnels (seconde partie).
- 18.30 Bulletin de nouvelles**
- 18.35 Rendez-vous**  
Présentation: Pierre Lang.
- 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont**  
Pour les petits: Une dernière histoire avant de s'endormir.
- 19.05 Café du Square**  
Feuilleton (6e épisode).
- 19.40 Téléjournal**
- 20.00 Carrefour**
- 20.20 Le point**  
Une émission d'information politique de Jean Dumur, présentée par Continents sans visa, avec la collaboration de Marc Schindler et Claude Torracinta, de la « Tribune de Genève ».
- 21.20 (C) Herb Alpert, trompettiste**  
accompagné par The Tijuana Brass, cuivres, interprètent leurs plus grands succès: Taste of Honey - The Lonely Bull - Whistle While You Work - Whipped Cream - I've Grown accustomed to Her Face - Mexican Shuffle - Mexican Road Race - The Work Song - Tijuana Taxi - I'm Getting Sentimental Over You - Magic Trumpet - What Now My Love - Wade in the Water - Mame - America - Tangerine.  
Réalisation: Dwight Hemion.
- 22.00 La Lettre bleue**  
Un film de la série « Police du Port ». Michael Widmann n'a pas obtenu de bien glorieux résultats à l'école et, redoutant la fureur de son père, il quitte la maison pour s'engager comme mousse à bord d'un bateau en partance pour de merveilleux pays lointains. Malheureusement pour lui, un individu a remarqué que son portefeuille contenait quelque argent. Il parvient à approcher de Michael et lui propose de l'aider à quitter Hambourg. Profitant de la naïveté du gamin, il le conduit dans un quartier sordide du port et lui révèle enfin ses véritables intentions. Il téléphone aux parents de Michael et exige une rançon pour la restitution de l'enfant... Pendant ce temps, la Police du Port, alertée, effectue des recherches dans tous les établissements publics du port...

- 22.30 Téléjournal**

FRANCE

Première chaîne

- 12.00 Eurovision: Ski**  
Championnats prémondiaux transmis de Selva di Gardena: Descente dames. Commentaire: Jacques Perrot.
- 12.30 Midi-magazine**  
— La séquence du jeune spectateur, une émission de Jean Saintout: Les Oiseaux, dessin animé de J. Bredka - La Caravane de l'Enfer (7e épisode) - Le Chant du Bonheur, de Franz

- Antel, avec les Petits Chanteurs de Vienne.
- Télé-philatélie flash, une émission de Jacqueline Caurat.
- 13.00 Télé-midi**
- 14.00 Télévision scolaire**
- 15.20 Emissions pour la jeunesse**  
— Tremplin sur l'hiver. Réalisation: Michel Ayats.  
— Skippy le Kangourou: Les Tondeurs de Moutons.  
— A bâtons rompus, émission de Jacques Sorkine: La salle du conte. Réalisation: Richard Chaumont.  
— La bibliothèque de Clamart. Réalisation: Anne-Marie Ullmann
- 18.20 Flash-actualités**
- 18.21 Contact**  
Une émission pour les jeunes.
- 18.30 Teuf teuf, jeu**
- 18.45 Lire et comprendre**  
Une émission de Jean Prasteau.
- 19.15 Babar**  
Babar et la marchande de fleurs.
- 19.20 Actualités régionales. Annonces**
- 19.40 Allô Police!**  
Feuilleton.  
Le Déjeûner de Suresnes (4).
- 20.00 Télé-soir**
- 20.30 Panorama**  
Une émission de l'Actualité télévisée.
- 21.30 Mannix**  
7. Le Droit de tuer.
- 22.20 Zigzag 68**  
Une émission d'Agnès Capri. Reportage enregistré à Bobino à l'occasion du spectacle poétique d'Agnès Capri.
- 23.05 Télé-nuit**

Deuxième chaîne

- 18.15 Cours du Conservatoire national des arts et métiers**  
Eléments de mathématiques.
- 19.40 (C) Télé-soir couleurs**
- 19.55 (C) Télé-sports**
- 20.00 (C) Le mot le plus long**  
Une émission d'Armand Jammot, présentée par Christine Fabrega. Réalisation: Francis Caillaud.
- 20.30 (C) Ce soir au music-hall**  
Une émission de René Gola et Alain Hubert. Avec: Les Kugan Kosiques (danseurs cosaques) - David et Dominique (chanteurs) - Jean Courtil (imitateur) - Les Freddians (acrobatas) - Jean Constantin - Anglea et Fred Roby (ventriloques) - Zizi Jeanmaire chante et danse entourée de 12 danseurs: Mon truc en plumes - Je me champélyse - Bloody Jack - Les mots de tous les jours - Mais avec toi c'est autre chose.
- 22.00 (C) Bibliothèque de poche**  
Lecture des astronomes. Une émission de Michel Polac: Interview d'astronomes et d'astrophysiciens sur leurs lectures et les rapports entre les sciences et la littérature - Interview du professeur Laborit. Réalisation: Yannick Bellon.  
A l'Observatoire de Saint-Michel, des astronomes, des ingénieurs, des astrophysiciens s'expliquent sur leurs lectures et les rapports entre les sciences et la littérature, notamment M. Blamont, directeur du Centre d'études spatiales.
- 23.00 (C) On en parle...**  
Une émission de Jacques Chabannes. Réalisation: Guy Job.

PILOTE TEMPÊTE



L'Araignée perdit un instant tout contrôle de lui-même, proferant des reproches injustes au pauvre astronome, totalement apathique, affaissé dans son siège. « Vous nous abandonnez tous ! et quand nous avons besoin de vous, vous dormez là dans votre chaise ! » Pilote Tempête essaya de calmer l'Araignée, le résultat lui fut encore, sa colère se tourna vers les terriens. « Tout ceci est de votre faute, les Terriens ! » cria-t-il. « Nous devons vous suivre hein ! Si vous nous aviez laissé sur la

planète aux épaves rien de tout cela ne serait arrivé ! » Alors Jacques Tempête sentit la colère l'envahir, il empoigna le chef des Ferromanes solidement : « Ne dites pas de bêtises, vous savez très bien que ce serait arrivé là-bas aussi, vous ne pensez pas assez au bien-être de vos hommes ! » dit-il d'un ton sec. « Faites-moi un grand plaisir, asseyez-vous là, et tenez-vous tranquille, le professeur et moi savons ce qu'il faut faire.

Les Mystères de Paris feuilleton

EUGÈNE SUE

Agence parisienne de distribution

Adaptation de Jacques Marclé

89

Quant aux filles, elles avaient : l'aînée dix-huit ans ; la plus jeune neuf ans.

Le chef de la famille Martial qui s'établit le premier dans cette île moyennant un loyer modique était ravageur. L'industrie du ravageur est aquatique. Le ravageur reste toute la journée plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture pour exercer son métier. A l'aide d'une longue drague, il recueille le sable de rivière sous la vase ; il le lave comme un gravier aurifère et en retire une grande quantité de parcelles métalliques provenant de débris d'ustensiles. Le premier habitant de l'île jusqu'alors innocuë était ravageur, les riverains du fleuve la nommèrent l'île du ravageur. L'habitation des pirates d'eau douce était située à la partie méridionale de l'île.

On pouvait lire sur un écriteau qui se balançait au-dessus de la porte : « Au rendez-vous des ravageurs. — Vin, matelote et friture. On loue des bateaux pour la promenade ».

On voit que le chef de cette famille maudite avait joint à son métier de ravageur, ceux de cabaretier, de pêcheur et de loueur de bateaux. La veuve du supplicié tenait la maison. Des nomades, des vagabonds, des montreurs d'animaux venaient là en parties de plaisir.

Le fils aîné, Martial, l'amant de la Louve, péchait en fraude. Son frère Nicolas, le camarade de Barbillon, se livrait à la piraterie d'eau douce sur les rives de la Seine. Enfin le jeune François servait de guide aux promeneurs qui voulaient excursionner en bateau.

La fille aînée, nommée Calebasse, aidait sa mère à faire la cuisine et à servir. Sa sœur Amandine, neuf ans, s'occupait des soins du ménage selon ses forces.

Ce soir-là, au dehors, la nuit est sombre. De lourds nuages gris et opaques, chassés par le vent, laissent voir çà et là un peu de sombre azur scintillant d'étoiles à travers leurs déchirures bizarres. La silhouette de l'île bordée de hauts peupliers se dessine sur l'obscurité diaphane du ciel et la transparence blanchâtre de la rivière. La maison est ensevelie dans l'ombre ; deux fenêtres du rez-de-chaussée sont seules éclairées ; leurs vitres flambaient. Ces leurs rouges se reflètent dans les petites vagues qui baignent le débarcadère propre de l'habitation. Les chaînes de bateaux font entendre un cliquetis sinistre.

La cuisine est une pièce vaste et basse. A gauche une haute cheminée. A droite l'escalier conduisant à l'étage supérieur. A côté l'entrée de la grande salle garnie de tables destinées aux clients du cabaret. La lumière d'une lampe, jointe aux flammes du foyer, fait reluire les casseroles et autres ustensiles en cuivre pendus le long des murailles. Une grande table occupe le milieu de cette cuisine.

La veuve du supplicié est une femme de quarante-cinq ans, grande et maigre. Un mouchoir de deuil noué en marmotte cache ses cheveux et entoure son front plat sillonné de rides. Son nez est long et pointu, ses pommettes saillantes, ses joues creuses, son teint blafard, et les coins de sa bouche toujours abaissés rendent plus

dure l'expression de ce visage sinistre. Ses sourcils gris surmontent ses yeux d'un bleu terne.

Calebasse, sèche, dure, méchante, ressemble beaucoup à sa mère. Accroupi sur un escabeau, François remaille un filet. Ses traits sont arrondis, ses lèvres grosses, son front saillant, ses yeux perçants. Il a l'air surnois et craintif. De temps en temps il jette un coup d'œil défiant à sa mère ou échange un regard d'affection avec sa petite sœur Amandine. Celle-ci s'occupe à démarquer du linge volé la veille. Son teint est éclatant, ses lèvres vermeilles, ses cheveux fins, ses yeux d'un bleu pur et doux. Lorsque le regard d'Amandine rencontre celui de François, elle lui montre la porte. Il répond par un soupir à ce signe. Cela veut dire que leur frère Martial ne doit rentrer qu'à dix heures.

Au dehors le vent gémit et agite l'enseigne du cabaret. Dans la cuisine le sord bouillonnement d'une marmite est le seul bruit qu'on entend.

La mère Martial surveille l'ébullition de la marmite.

— Nicolas n'arrive pas ! dit-elle tout à coup. Pourvu que la vieille femme de ce matin ne l'ait pas mis dans une mauvaise affaire en lui donnant rendez-vous avec un bourgeois de la part de Bradamanti ! Cette femme avait l'air si surnois ! Elle n'a voulu dire ni son nom ni d'où elle venait. Elle a demandé à Nicolas de se trouver à sept heures du soir quai de Billy, en face de la gare, et d'attendre là un homme qui dirait pour mot de passe : Bradamanti.

— Si Nicolas s'attarde, dit Calebasse, c'est qu'il aura trouvé quelque chose en route, comme avant-hier ce linge-là, qu'il a volé sur un bateau de blanchisseuse. Et elle montre une des pièces que démarque Amandine.

— Nous pourrions peut-être nous fournir à une autre boutique, reprit-elle. Un vieil homme est venu habiter depuis quelques jours la maison de campagne de M. Grifon, le médecin de l'hospice de Paris, cette maison isolée au bord de l'eau, en face du four à plâtre. Nicolas disait hier qu'il y aurait là un bon coup à faire. Pour sûr il y aura du butin. Il faudra envoyer Amandine flâner autour de la maison. Elle aura l'air de jouer et viendra nous rapporter ce qu'elle a vu. Entends-tu ce que je dis ?

— Oui, ma sœur, répond Amandine en tremblant.

— Tu dis toujours oui, et tu ne fais rien, surnoise. La fois où je t'ai commandé de prendre cent sous dans le comptoir de l'épicier d'Asnières pendant que je l'occupais d'un autre côté de sa boutique, c'était facile. Pourquoi ne m'as-tu pas obéie ?

— Ma sœur, le cœur m'a manqué, je n'ai pas osé.

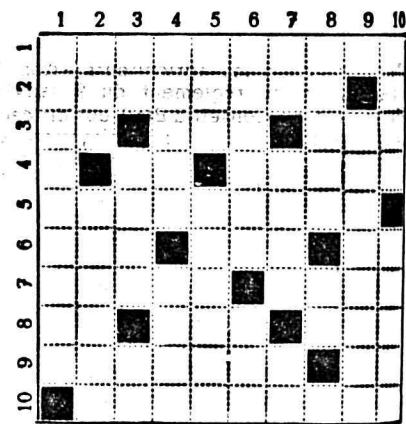
— C'est Martial qui t'apprend ces vertueuses-là, dit Calebasse avec ironie. Petite moucharde, tu lui rapportes tout. Croistu que nous ayons peur de ton Martial ? Il veut faire la loi ici. Ça finira mal pour lui. Il excite Amandine et François contre nous, ma mère. Nicolas est furieux contre

lui, et moi aussi. Il est comme un déchaîné après tout le monde depuis que sa Louve est à Saint-Lazare. Est-ce notre faute à nous si elle est en prison ?

— Tu crois qu'il y a un coup à faire chez ce vieux qui habite la maison du médecin ? demande la veuve après un moment de réflexion. Il a l'air d'un mendiant.

— Ça n'empêche pas que c'est un noble et qu'il ait de l'or dans sa bourse, quoiqu'il aille à Paris tous les jours et qu'il revienne de même avec son gros bâton pour toute voiture. Tantôt j'ai été au bureau de poste d'Asnières pour voir s'il n'y avait pas de lettre de Toulon. J'attendais mon tour, quand le vieux est entré. Je l'ai reconnu à sa barbe blanche, à sa figure couleur de buis et à ses sourcils noirs.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

- 1. Répand partout. — 2. Des ouvrières qui vivent dans les colonies. — 3. Abréviation sur une facture. Pour consolidation des assemblages. Pronom. — 4. Note. Pense vive. — 5. Ils se servent de filets ou de pièges. — 6. Animal disparu. Colère. Un but de promenade pour Marius. — 7. Un truc pour être à la page. C'est tout pour lui. — 8. Eclat de rire. Légumineuse. Pronom. — 9. Prête pour le repas. Partie du corps. — 10. Prénom féminin.

VERTICALEMENT

- 1. Pour une tête de Turc. — 2. Premiers éléments d'une science. Passage dangereux. — 3. Pronom. Ce qu'il faut faire sans abuser. Symbole. — 4. Empêche le bâtiment d'aller. Rend le café plus clair. — 5. Accompagne le flamenco. Plante grasse. — 6. Long pardessus d'hiver. Possessif. — 7. Note. Mouvement d'ensemble. Conjonction. — 8. Déesse du ciel. Mesure chinoise. — 9. Petite bête emplumée. — 10. Ordonnance. Demi-lune.

Solution de mercredi

- Horizontalement : 1. Pharmacien. — 2. Le. Païenne. — 3. Ave. Il. Tas. — 4. Titus. Sem. — 5. Raab. Lérot. — 6. Lase. Ur. — 7. EV. Couture. — 8. Rie. Ur. — 9. Sclérosés — 10. Fausseté.
- Verticalement : 1. Plâtrier. — 2. Héris. Visa. — 3. Etal. Ecu. — 4. RP. Ubac. — 5. Mais. Soues. — 6. Ail. Leurre. — 7. Ce. Sert. Ot. — 8. Inter. Ussé. — 9. Enamourée. — 10. Nés. Tresse.

programmes de la radio

Jeu 13 février  
Premier programme

- 14.00, 15.00, 16.00, 17.00 Miroir-flash.
- 12.45 Informations. Ce matin dans le monde. 12.55 Le feuilleton: Le Trésor de la Tortilla Bavosa. 13.05 Musicolor. 14.05 Sur vos deux oreilles. 14.30 A livre ouvert. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de seize heures: Sincérité (2). 17.05 Jeunesse-Club. 18.05 Le micro dans la vie. 18.35 La revue de presse. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants ! 19.35 La bonne tranche. 20.00 Magazine 69. 20.30 Micro sur scène. 21.30 Répertoire dramatique de France-Culture: Ardèle ou la Marguerite, de Jean Anouilh. 22.30 Informations. 22.35 Médecine. 23.00 Araignée du soir. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme

- 12.00 Midi-musique. 14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomerig-

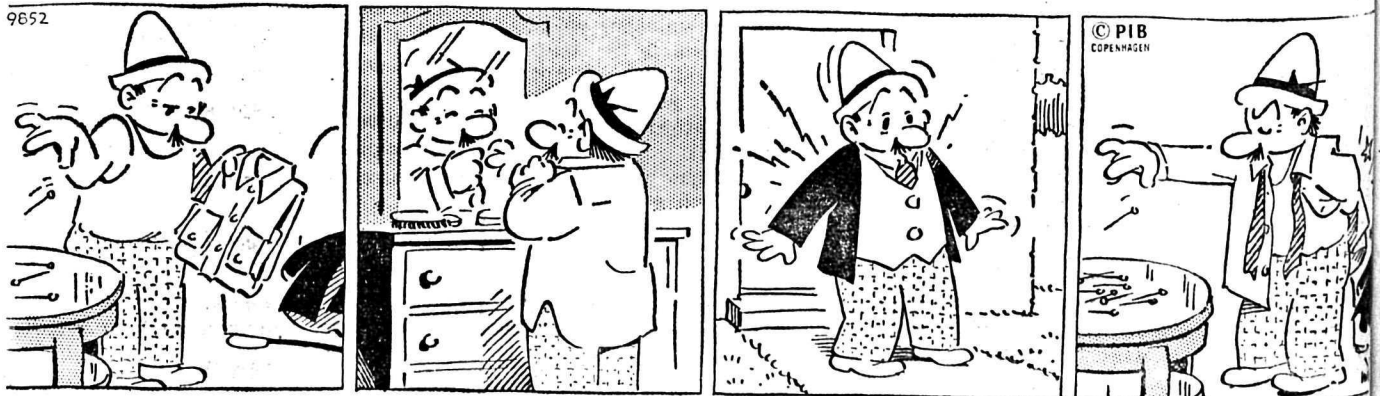
- gio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.30 La librairie ouverte à Dostoievsky. 21.15 Légèrement votre. 22.00 Chasseurs de sons. 22.30 Europe-jazz.

Beromunster

- Informations-flash à 15.00, 16.00, 23.25.
- 12.30 Informations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 « Allergattif Môdéli ». 14.30 Divertissement pour le temps de carnaval. 15.05 L'album aux disques de N. Weber. 16.05 Quelques critiques sur le « Neuen Brockhaus » 68. 17.00-17.30 Emission en romanche. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. Météo. Actualités. 18.15 Radio-Jeunesse. 19.00 Sports. Communiqués. 19.15 Inf. Actualités. 20.00 Grand concert récréatif du jeudi. 21.30 Magazine des jeunes. 22.15 Inf. Commentaires. 22.25-23.25 Jozz.

Vendredi 14 février  
Premier programme

- 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00 Miroir-flash.
- 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.14 Horloge parlante. 7.15 Miroir-première. 9.05 Musique vocale et instrumentale anglaise de la Renaissance. 9.15 Emission radioscolaire. 10.15 Reprise de l'émission radioscolaire. 11.05 Spécial-Neige. 11.50 Bulletin d'enseignement. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Mémento sportif. 12.35 Quatre à quatre.



9852

© PIB  
EUPHONEM

LES CAFÉS TROTTET  
LA MAISON DU CAFÉ  
— chez votre épicier!



# DE VILLES EN VILLAGES

## MORGINS Parachutisme

L'office du tourisme de Morgins, en collaboration avec Air ATA et le Para-Club romand, organise le dimanche 16 février 1969 une journée de démonstration de parachutisme dans le cadre enchanteur de la station bas-valaisanne. Des sauts seront effectués par les parachutistes suivants: Zarri, Dreyer, Fontannaz, Levrat, Fluri, Favre, Freudiger, tous membres du Para-Club romand. Parmi ces derniers, nous remarquons avec plaisir le nom du Valaisan Fluri, un authentique Charratain, qui, depuis quelques années, exécute fréquemment des démonstrations avec son club.

Le public manifeste un intérêt toujours plus grand pour ce sport si spectaculaire - aussi, il est à prévoir que les spectateurs seront, cette année encore, très nombreux à témoigner leur enthousiasme pour le parachutisme.

Si cette manifestation a pu être mise sur pied, c'est avant tout grâce au soutien et à l'aide efficaces de l'office du tourisme de Morgins et à Air ATA, organismes auxquels va toute la reconnaissance des parachutistes du PCR.

## MONTHEY Concerts appréciés

Renouant avec la tradition, « L'Orphéon montheyens », que dirige M. Léon Gay, n'a pas manqué, cette année encore, de rendre visite aux pensionnaires des établissements hospitaliers montheyens. C'est ainsi que l'hôpital et la maison de repos eurent les honneurs d'une petite aubade qui fut, si l'on en croit les échos recueillis fort appréciée par ceux que la maladie ou l'âge prive du plaisir d'assister aux manifestations publiques.

## DISTRICT DE MONTHEY Un ouhli à réparer

Dans le compte-rendu de l'assemblée de l'Association radicale du district de Monthey a été omis, dans la présentation des candidats à la députation, le nom de M. Maurice Rouiller, représentant de la section de Morgins. M. Rouiller était jus-

qu'ici suppléant. Nous nous excusons de ce lapsus, corrigé d'ailleurs d'office par notre publication de la liste des candidats du district.

## SAINT-MAURICE Carnaval agaunois...

Depuis fort longtemps, les manifestations de carnaval occupent une place bien en vue dans la vie des habitants de Saint-Maurice et environs. *Le Cinq Mols riards*, ce journal humoristique, est l'œuvre bien caractéristique des picaporés, ainsi que des habitants des communes environnantes, qui, le moment venu, ne se font plus de cadeaux, car chacun en a pour son argent. Pour ce qui est des manifestations proprement dites de carnaval, le premier acte se déroulera samedi soir par l'ouverture des festivités. En ce qui concerne le dimanche après-midi, plusieurs groupes costumés, chars et fanfares se sont déjà annoncés pour participer au cortège dès 14 h. 30.

Par la même occasion, la rédaction du journal humoristique vous rappelle l'ouverture de boîtes aux lettres dans les établissements suivants: Saint-Maurice: Hôtel de la Gare, Café du commerce, Hôtel des Alpes. Evionnaz: Café du Salantin. N. B. Les billets anonymes ne seront pas admis. Plumitifs à l'œuvre...

## Séances d'information pour les cultivateurs d'abricotiers

Séances d'information à Saxon, le vendredi 14 février 1969, dans la salle de gymnastique, à 20 heures. Sujets:

1. Sharka: virose qui déprécie les fruits dans leur aspect et leur goût.
2. Résumé de quelques mois d'étude sur l'influence de la pollution fluorée de l'atmosphère et de la fumure chimique.
3. Quelques observations sur le rôle de la fumure azotée sur abricotier.
4. Divers.

Nous espérons que ces causeries, dont il est inutile de souligner l'intérêt, susciteront une grande participation de l'assemblée à la discussion.

## SAXON

### Mme Nelly Bruchez

C'est avec beaucoup de peine que nous apprenions hier le décès de Mme Nelly Bruchez, épouse de Léon et mère de nos amis, Marco, conseiller, président du Parti radical, membre du comité central du PRDV, administrateur de la Mutuelle Valaisanne; Gaby, tenancier du Café Gaillard à Saxon et Raoul, agriculteur à Saxon également.

Née Dini, la défunte était âgée de 65 ans.

Elle fut sa vie durant cette brave maman, très attachée à sa famille, simple et modeste, collaborant étroitement au travail de son époux, cultivateur d'abricotiers avisé. Sa mort laisse un grand vide à Saxon, où elle jouissait de l'estime unanime de la population.

C'est toujours dans une ambiance de droiture et de travail qu'elle éleva sa famille, ne comptant ni son temps ni sa peine pour donner le tour de ses multiples occupations de ménagère campagnarde.

Nous nous inclinons avec respect sur la tombe de cette épouse et mère exemplaire et le « Confédéré » assure son époux ses fils, et toute la famille en peine de sa profonde compassion dans le deuil cruel qui les frappe.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 19 février à 10 h. 30 à Saxon.

## LE COMITÉ ET L'ADMINISTRATION DE LA MUTUELLE VALAISANNE

ont le regret de faire part du décès de

MADAME

## Nelly BRUCHEZ

A SAXON

mère de Monsieur Marco Bruchez, administrateur.

Les obsèques auront lieu vendredi 14 février 1969, à 10 h. 30.

## L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAXON

a le pénible devoir de faire part du décès de

MADAME

## Nelly BRUCHEZ

épouse de M. Léon Bruchez, ancien vice-président, et mère de M. Marco Bruchez, conseiller.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, vendredi 14 février 1969, à 10 h. 30.

Les familles de

MADAME VEUVE

## Eugénie DARBELLAY

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

Un merci spécial au docteur Gillioz, au personnel de l'hôpital de Martigny, à Monsieur le curé Epiney, de Riddes. Riddes, février 1969

## SION

# La majorité durcit ses positions

Les représentants radicaux, socialistes et démocrates du Conseil municipal de Sion nous remettent le communiqué suivant:

(« Depuis le 17 janvier 1969, date de la séance constitutive du nouveau Conseil et d'une prise de position ferme des conseillers minoritaires, la majorité du Conseil n'a permis aucun progrès dans la voie d'une collaboration saine et fructueuse. Bien au contraire, dans un communiqué de presse récent, elle subordonne cette collaboration à des impératifs irrecevables pour les minoritaires. Les revendications pourtant légitimes et démocratiques de ces derniers n'ont donc trouvé aucun écho auprès d'une majorité qui voudrait en faire une épreuve de force dans laquelle l'intérêt général seul ne trouvera pas son compte. »

Les conseillers minoritaires restent cependant très ouverts à une collaboration dont les principes seraient actuellement réglés à l'exemple de plusieurs communes du canton, et non des moindres, s'ils avaient trouvé auprès de la majorité un minimum de compréhension et de diplomatie. Aussi longtemps que cette majorité n'aura cependant pas admis le principe d'un examen immédiat d'une nouvelle structure de l'administration, les soussignés unanimes, se voient contraints de maintenir leur décision du 17 janvier 1969 se refusant de participer aux travaux des commissions municipales. »

Le communiqué qu'on vient de lire se passe de tout commentaire. Nous soulignons toutefois que les conseillers minoritaires, au nombre de 7 contre 8 formant la majorité du Conseil, se placent sur le terrain de l'intérêt général en réclamant une nouvelle structure de l'administration. Il est indiscutable que cette révision s'impose et que l'acceptation de son principe ouvrirait pour le plus grand bien de tous, la porte à cette coopération qu'aucun des partis minoritaires n'a jamais refusée. Ce n'est pas en instituant une épreuve de force relevant des conceptions dépassées que l'on fera avancer le bien commun que mérite la capitale du Valais réj.)

Arboriculteurs: Attention aux lièvres et rongeurs!

La station cantonale pour la protection des plantes communique: Des dégâts causés par les lièvres ont été signalés dans des pépinières arboricoles et dans quelques jeunes cultures de pommiers.

Nous rappelons les mesures à envisager pour protéger les cultures: 1. Lutte mécanique

- Clôturer la parcelle avec du treillis ou - Enlourer le tronc avec du papier solide (de sac); - Tailler tôt; les lièvres s'attaqueront d'abord aux bois de déchets de la taille

2. Lutte à l'aide de répulsifs tels que: - Cunitex - Ce produit a donné de bons résultats durant l'hiver 1967-68. Il s'emploie par badigeonnage ou pulvérisation - Le sang de bœuf à 50%; c'est-à-dire mélanger une quantité de sang détrempé dans une quantité égale d'eau et additionné d'un anticoagulant à 0,2% comme le citrate de soude (2 gr. par litre de mélange).

Badigeonner le tronc et les branches basses jusqu'à 60 cm. à 1 m. du niveau du sol.

Il est conseillé de répéter l'application de l'un de ces répulsifs dès que l'on observe de nouvelles attaques.

Pour obtenir de bons résultats avec les répulsifs chimiques, il faut se conformer strictement aux indications des fabricants

REMARQUE

Nous rendons les agriculteurs attentifs à l'article 5 du règlement du 9 janvier 1968 (arrêté du Conseil d'Etat) qui dit ceci: « Les agriculteurs ont l'obligation de prendre toutes mesures utiles pour préserver leurs cultures contre les dégâts du gibier et de signaler immédiatement au poste de gendarmerie de l'endroit ou au garde-chasse professionnel tous les dommages constatés »

Très souvent au mois de février, les myriades et les campagnols des champs s'attaquent à l'écorce du tronc, à ras du sol. Il est conseillé de contrôler les cultures, spécialement les Golden et les framboisiers.

En cas de découverte de galeries dans le sol ou de dégâts, on utilisera des graines empoisonnées: Néo-Soril, Néo-Surux, Soril, Mulox, Musol, Castrix, etc. Pour avoir une bonne efficacité, il faut les introduire dans les galeries (« fusil à souris »).

Il est important de conduire la lutte non seulement dans les terres cultivées, mais encore dans les friches et talus, sur tout les canaux qui forment les réserves

ATTENTION: Ne pas laisser des grains empoisonnés en surface = danger pour les oiseaux.

# L'HEURE DU BILAN

(Suite de la première page.)

Le lancement de cette initiative fait suite à une étude très poussée du problème par notre ami Jean-Pierre Delaloye, vice-président cantonal, notamment. Suite logique également au souci témoigné depuis des années par la JRV pour tout ce qui touche au domaine de l'instruction. Gageons qu'on ne lui fera pas mauvais sort!

## Suffrage féminin et promotion sociale de la femme

Une année d'activité de la JRV ne peut se dérouler sans le traditionnel congrès qui a eu lieu cette année à Riddes. Cette 38e rencontre a connu un succès particulier grâce à la participation de Mme Lise Girardin, maire de Genève, qui enthousiasma l'auditoire tant par ses qualités d'oratrice que par ses propos bien pensés et bien pesés. Après avoir apporté le salut des autorités radicales de Genève, spécialement de M. Henri Schmitt, conseiller d'Etat et président du Parti radical suisse, Mme Girardin essaya de nous prouver qu'il était facile pour une femme de faire de la politique et invita les nombreuses représentantes du beau sexe présentes à accepter des mandats le jour où le Valais connaîtra lui aussi le suffrage universel. Mme le maire ne manqua pas de relever les mérites du parti radical et souhaita qu'il demeurât un élément positif de la vie nationale.

(A suivre.) Philippe SAUTHIER.

tuuse. Bien au contraire, dans un communiqué de presse récent, elle subordonne cette collaboration à des impératifs irrecevables pour les minoritaires. Les revendications pourtant légitimes et démocratiques de ces derniers n'ont donc trouvé aucun écho auprès d'une majorité qui voudrait en faire une épreuve de force dans laquelle l'intérêt général seul ne trouvera pas son compte. »

Les conseillers minoritaires restent cependant très ouverts à une collaboration dont les principes seraient actuellement réglés à l'exemple de plusieurs communes du canton, et non des moindres, s'ils avaient trouvé auprès de la majorité un minimum de compréhension et de diplomatie. Aussi longtemps que cette majorité n'aura cependant pas admis le principe d'un examen immédiat d'une nouvelle structure de l'administration, les soussignés unanimes, se voient contraints de maintenir leur décision du 17 janvier 1969 se refusant de participer aux travaux des commissions municipales. »

Le communiqué qu'on vient de lire se passe de tout commentaire. Nous soulignons toutefois que les conseillers minoritaires, au nombre de 7 contre 8 formant la majorité du Conseil, se placent sur le terrain de l'intérêt général en réclamant une nouvelle structure de l'administration. Il est indiscutable que cette révision s'impose et que l'acceptation de son principe ouvrirait pour le plus grand bien de tous, la porte à cette coopération qu'aucun des partis minoritaires n'a jamais refusée. Ce n'est pas en instituant une épreuve de force relevant des conceptions dépassées que l'on fera avancer le bien commun que mérite la capitale du Valais réj.)

Le Simplon est fermé

En raison des fortes chutes de neige, le col du Simplon est fermé depuis mercredi à 18 heures

## Union chorale du Centre

Tandis que l'aigre bise de février nous fait apprécier la bonne chaleur du foyer, les sociétés chorales et musicales profitent de ces semaines un peu mortes pour mettre au point leurs programmes des festivités printanières.

La « Cécilia » de Fey, chargée de l'organisation du XVIIe festival de l'Union chorale du Centre, se plaît à rappeler que cette manifestation reste prévue pour le dimanche 4 mai 1969.

D'ores et déjà, elle remercie les sociétés-sœurs, les groupements et les personnes qui vont apporter leur appui à la réussite de cette manifestation.

La « Cécilia » de Fey

Madame et Monsieur Jean Favre-Métraiiller, à Baar, leurs enfants et petits-enfants; Madame et Monsieur Joseph Vouillamoz-Métraiiller, à Baar, leurs enfants et petits-enfants à Baar et Sion;

La famille de feu César Métraiiller, leurs enfants et petits-enfants, à Baar et Sion; La famille de feu Adolphe Métraiiller, leurs enfants et petits-enfants à Baar, Salins, Sion et Genève.

La famille de feu Lucien Métraiiller, leurs enfants et petits-enfants à Aproz et Genève;

Madame et Monsieur Damien Déléze-Mouthier, leurs enfants, à Basse-Nendaz, Sion et Genève;

Monsieur Louis Métraiiller et ses enfants à Baar et à Neuchâtel; Monsieur Candide Lathion, à Vouvry;

Madame et Monsieur Louis Praz-Lathion, leurs enfants, à Baar; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Denis MÉTRAILLER

leur cher frère, beau-frère, oncle, cousin, décédé à l'Hôpital de Sion le 12 février, dans sa 74e année, après une longue maladie courageusement supportée et muni des sacrements de l'Eglise

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Basse-Nendaz, le vendredi 14 février, à 10 heures.

Domicile mortuaire: Baar-Nendaz, chez Monsieur Jean Favre.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Selon le désir du défunt, ni fleurs, ni couronnes. Pensez aux œuvres paroissiales.

Monsieur Léon Bruchez, à Saxon; Monsieur Raoul Bruchez et sa fille Eliane, à Saxon; Monsieur et Madame Marco Bruchez-Vaudan et leurs enfants Michel et Isabelle, à Saxon;

Monsieur et Madame Gaby Bruchez-Vouilloz et leur fils Alain, à Saxon; Madame veuve Edouard Dini et famille, à Charrat, Zurich et Lausanne, ainsi que les familles parentes et alliées Gaillard, Sauthier, Fellay, Bruchez, Perrier-Denicole, Borgeat, Pellaud, Claret-Tornay, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Nelly BRUCHEZ

née DINI

leur chère épouse, maman, belle-mère, grand-maman, nièce et cousine, décédée à l'hôpital de Martigny, le 12 février 1969, dans sa 65e année, après une maladie courageusement supportée, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Saxon, le vendredi 14 février 1969, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE DE SAXON

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Nelly BRUCHEZ

épouse de Léon, ancien conseiller et mère de ses membres Marco, conseiller, président du parti, Raoul et Gaby.

L'ensevelissement aura lieu vendredi, à 10 h. 30, à Saxon.

LA JEUNESSE RADICALE DE SAXON

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Nelly BRUCHEZ

mère de ses membres Raoul, Marco et Gaby.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

# SAINT-VALENTIN ... des fleurs à tous ceux que vous aimez

vendredi 14 février

**Notre offre**

## Pantalons Lutteurs

en térylène  
pour seulement **Fr. 49.-**

**FRIBERG** Confection - nouveautés

MARTIGNY-BOURG Tél. (026) 22820

P 36-2423

## CHAUFFEUR poids lourd

est demandé pour service des livraisons avec camion « Saurer » 8 tonnes.

- Travail varié.
- Contact avec la clientèle.
- Place stable.

Ecrire ou téléphoner à **VALBOIS**, bois et panneaux, 1915 Chamoson, téléphone (027) 8 74 83 - 8 78 80.

P 36-7400

## MONNAIE

Dans notre nouveau magasin, rue Marterey 15, achat et vente de toutes pièces de monnaie suisse, cantonales (batz, écu, etc.) et fédérales. Discretion assurée. Pour des pièces en parfait état, je paie des prix très élevés. Je me déplace sur demande.

Quelques prix à titre d'information :

5 ct.	10 ct.	20 ct.
1850 40.-	1850 55.-	1850 40.-
1851 50.-	1851 60.-	1851 40.-
1872 40.-	1871 65.-	1858 45.-
1873 40.-	1873 45.-	1859 30.- etc.
1874 50.-	1875 180.-	
1876 55.-	1876 40.- etc.	
1877 55.- etc.		

50 ct.	1 franc	5 francs
1875 130.-	1850 200.-	1896 5500.-
1877 100.-	1851 150.-	1888 1000.-
1878 100.-	1860 210.-	
1879 90.-	1861 120.- etc.	
1881 70.-		
1882 60.-		
1894 80.- etc.		

F. MIRZA, téléphone (021) 27 79 68 / 23 50 94 / 23 17 54, Lausanne. P 22210 L

**ZURICH**  
Compagnie d'Assurances

Nous cherchons

## Collaborateur

pour le service du portefeuille et l'acquisition d'affaires nouvelles.

**Rayon d'activité :** Districts d'Hérens et Conthey, plus Riddes et Leytron.

**Nous offrons :** Fixe, frais, commissions, œuvre de prévoyance.

Préférence sera donnée à candidat de la branche.

Faire offre à **MM. BRUCHEZ & BLUMENTHAL**, agence générale pour le Valais, 1951 Sion, téléphone (027) 2 12 09.

P 36-408

Pour votre publicité:

## PUBLICITAS - SION

On demande pour Martigny

## un chauffeur

avec permis poids lourd.

- Place stable à salaire favorable.
- Caisses maladie et de retraite.

S'adresser à **VEUTHEY & C<sup>ie</sup>**, téléphone (026) 2 21 26, Martigny.

P 7415 S

Corbillards  
automobiles  
Cercueils  
Couronnes



TRANSPORTS INTERNATIONAUX - INCINÉRATION  
POMPES FUNÉBRES **MARC CHAPPOT**  
MARTIGNY-VILLE Tél. (026) 2 24 13 et 2 26 86

Domicile : « Les Messageries »  
Atelier : Rue d'Octodure  
Magasins : Rue des Hôtels et place du Midi

C 1010

Bureau d'ingénieur à Sion  
cherche un

## apprenti dessinateur

pour le béton armé.

L'engagement partira dès le 1<sup>er</sup> juillet  
Les candidats doivent avoir accompli un cycle de 2 ans d'école secondaire complet et feront leurs offres écrites accompagnées de certificats et références à

**G. de Kalbermatten & F. Burri**  
Ingénieurs civils dipl. E.P.F. - S.I.A.  
Bureau de génie civil - 1950 Sion  
39, rue de Lausanne

ASSA 20 S

DANCING « LA MATZE » - SION  
Vendredi 14 février 1969

## Grand concours de masques

individuel - couple - groupe.  
Jeux présentés et animés par le fantaisiste

**Ludovic Mercier**

OFA 4 L

Demain de 14 h. à 15 h. 30

## Gérard AUBERT

dédicacera ses disques au **CENTRE COOP-MARTIGNY** et **SAMEDI 15 FÉVRIER**, comme les petits poissons, les petits oiseaux égaieront le **CENTRE COOP-MARTIGNY**

NENDAZ  
A vendre  
**CHALET**

avec confort, au centre de la station, près du téléphérique. Renseignements sous chiffre AS 8453 S aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 1951 Sion. ASSA 36-20

On cherche pour le 15 mars

## sommelière

Café du Téléphérique, Riddes, tél. (027) 8 71 70. P 36-31714

A vendre

## pompe pour traitement

« FISCHER » avec moteur « Basco » 8 CV., benzine, 40 litres/minute, ainsi que

## remorque-chassis

avec citerne en polyester, 1000 litres, pour tracteur, avec rampes AR. Tél. (026) 5 33 38. P 36-5602

Une cure efficace!

**Circulan**  
pour l'homme  
et la femme

Circulan vous soulagera et combattra avec succès les troubles circulatoires ! Circulan chez votre pharmacien et droguiste. 1 litre Fr. 20.55, 11.25, 4.95. P 327 Z

## airtour suisse

POUR RÉUSSIR VOS VACANCES EN 1969, VOICI NOS SUGGESTIONS :

	1 semaine dès Fr.	2 semaines dès Fr.
<b>PALMA DE MALLORCA</b> Arenal, Illetas, Palma Nova chambre et petit déjeuner pension complète	229.— 285.—	295.— 377.—
<b>IBIZA (ILES BALÉARES)</b> chambre et petit déjeuner pension complète	299.— 445.—	372.— 557.—
<b>ILES CANARIES</b> Las Palmas et Ténériffe, départ de Zurich chambre et petit déjeuner pension complète	485.— 686.—	540.— 837.—
<b>COSTA DEL SOL</b> Marbella, Torremolinos chambre et petit déjeuner pension complète	345.— 511.—	385.— 693.—
<b>ALGARVE (SUD DU PORTUGAL)</b> chambre et petit déjeuner pension complète	590.— 777.—	673.— 1031.—
<b>MADÈRE</b> Ile subtropicale dans l'Atlantique chambre et petit déjeuner pension complète	795.— 951.—	898.— 1133.—

Départs hebdomadaires d'avril à octobre. Vols de jours en fin de semaine.

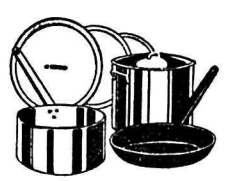
Prix comprenant le transport par avion Jet de Suisse et Balair au départ de Genève, les transferts, le séjour dans l'hôtel de votre choix, un sac de voyages, etc.

Suppléments pour haute saison.

Demandez notre brochure richement illustrée avec de nombreuses autres suggestions auprès de :

**OFFICE RÉGIONAL DU TOURISME**  
Place Centrale - Martigny  
Téléphone (026) 2 10 18

P 1813 L



**Francis Bender**

Electricité

FULLY - Téléphone (026) 5 36 28  
Listes de mariage à disposition P 813 S

Maurice PELLOUCHOUD, Martigny,  
Fabrique de caisse  
route du Simplon, tél. (026) 2 25 77,  
engage

## ouvrières

Etrangères exclues. Semaine de 46 heures. Salaire intéressant. Travail assuré toute l'année. Transport Martigny - la fabrique assuré par l'entreprise. Se présenter à la fabrique. P 36-90112

LOÈCHE-LES-BAINS  
A vendre au centre de la station

## TEA-ROOM

Excellente affaire.  
Offres à case postale 97, Sion-Nord.  
ASSA 36-20

## PRÊTS express

de Fr. 500.- à Fr. 10000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

**X Banque Procrédit**  
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53  
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

**NOUVEAU: Service express**

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Endroit \_\_\_\_\_

## hernie

Les conceptions nouvelles  
**MYOPLASTIC-KLEBER**  
sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et élastomères et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).  
Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie

**-COMME AVEC LES MAINS-**  
vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'apporteur de

**L'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON**

Martigny :  
M. Lovey, Pharmacie Centrale - Samedi, 8 février, l'après-midi de 14 à 17 heures.

Sion :  
Pharmacie Zimmermann, rue de Lausanne - Samedi 8 février, le matin de 9 à 12 heures.

P 19000 S1



## CHAMOSON

### Soirée annuelle du Parti radical

Ambiance de fête ce samedi 8 février à la Coop Plus de 150 membres de la famille radicale se retrouvaient pour le traditionnel « souper ». Dès 20 heures l'orchestre entamait le premier morceau et créait ainsi une ambiance sympathique qui devait aller crescendo tout au long de la soirée. Le duo « Charles Evens » formé de deux jeunes talents de la « Villageoise », Charly Coudray et Yvon Rieder devait s'affirmer au fil des minutes et devenir ainsi un des artisans de la réussite de cette soirée. La succulente compote de raves bien garnie avec jambon à l'os préparée par le maître-queue Pierrat Favre avec la collaboration des « bistroquets » du parti put satisfaire les appétits les plus voraces. Entre le dessert et le café, le grand-maitre de cérémonie, le président du parti Charles-Marie Crittin s'adressait à tous les convives Il profitait de l'occasion pour excuser MM. Simon Maye conseiller et René Favre président de la « Villageoise », retenus chez eux par des raisons majeures. Le micro est ensuite cédé à Maître Jérôme Crittin à qui incombera la tâche de mener la partie récréative. Tâche toujours ardue mais qui fut facilitée cette fois par la collaboration de nombreux participants. Alternant avec les marches, les valses et les tangos, chacun put applaudir tout d'abord Didier, Marius Carruzzo qui, malgré son infirmité jeune talent de la chanson, puis notre ami fit une démonstration de courage et de bon moral en interprétant à l'harmonica et ceci à la grande joie de l'assemblée plusieurs refrains de la belle époque. Dans des chapeaux, polka, valse donnèrent l'occasion à plus d'un couple de renouer avec la piste de danse. Merci Marius. Le micro fut cédé ensuite à un duo comme on en rencontre rarement dans nos fêtes les frères octogénaires Léonce et Robert Crittin. En interprétant « Les souvenirs », Léonce emmena plus d'une larme d'émotion sous les paupières. Robert, pour son compte, réussit à faire couler ces larmes, mais de rire en surpassant Joséphine Baker dans

l'interprétation de « Ma Tonkinoise ». « Quand les femmes voteront » interprétée par Marianne donna un avant-goût de l'ambiance des années à venir. Jean-Marie, avec son humour habituel, nous gratifia d'une bonne série de ses histoires drôles. Je tairai les noms de ceux qui ont fait démonstration de leur qualité et de leur entraînement en participant à tous les jeux mis sur pied par le major de table ; il fallait les voir pour les apprécier. Lorsque le meneur de jeux se démit de sa fonction il était plus de deux heures et personne n'avait regardé sa montre. On jaspait le lendemain que plusieurs couples et non des moins jeunes emballés par un tel entraînement étaient sortis des caves juste avant l'aube. Après une telle soirée on n'attendra pas l'invitation faite par le major de table de se retrouver dans un an mais vive le 15 août. A bientôt.

Un participant

### Secours aux enfants suisses de l'étranger, section du Valais

Qui d'entre vous pourra permettre à un petit suisse de l'étranger d'avoir un contact enrichissant avec sa patrie ? Des enfants ayant besoin de vacances et que vous prendrez chez vous, vous donneront peut-être un peu plus de travail, mais vous apporterez de la joie ainsi que des aperçus sur le genre de vie des contrées dont ils viennent. LE SECOURS AUX ENFANTS SUISSES DE L'ÉTRANGER cherche, avant tout, des places de vacances pour des garçons. Leur séjour dure de six à huit semaines. Renseignements et inscriptions auprès de : M. Ulrich Ruppen, 3904 Naters, Bahnhofstrasse — Tél. (028) 3 28 34. Vous pouvez également soutenir le Secours aux enfants suisses de l'étranger par une obole versée sur le compte de chèques postaux 19-5640 Sion.

### Au bloc-notes du vigneron

- Dans les vignes plantées larges, on peut renoncer à l'apport de fumier ou de compost si on sème de l'orge dont la paille sera enfouie sur place. Voilà un moyen efficace et bon marché, expérimenté avec succès depuis 1964 dans des vignes valaisannes. Pour être renseigné sur la façon de procéder, écrivez-nous tout de suite ou bientôt.
  - Dans la distribution des engrais, il faut agir avec logique. Les spécialités rendent moins que le pinot noir et le gamay. Le pinot noir et le gamay rendent moins que le fendant. Il faut donc alimenter les cépages de façon proportionnelle au rendement et non pas uniformément. Par exemple, si vous utilisez un engrais complet minéral, vous calculerez 8-10 kg/are pour une spécialité, 12-13 kg pour le pinot et le gamay et 16-18 kg pour le fendant. Si non spécialités et raisins rouges seront pourris.
  - Au-dessus de 700 m. à la rive droite et dans tous les vignobles de la rive gauche (Bramois excepté), le seul cépage bien adapté est le pinot noir. Quelle que soit la situation de la parcelle, il n'y a aucun risque (aucun risque pour personne ni pour l'économie vitivinicole valaisanne) à planter cette année encore toutes les barbes de pinot noir et de gamay que les pépiniéristes ont greffés pour vous en 1968, afin de satisfaire vos demandes dans l'ampleur qu'elles ont présentée depuis 1960 à ce jour. Si — au jugement des pépiniéristes, ou sur recommandation de l'OPEVAL — des changements se révélaient nécessaires dans la proportion entre cépages rouges et cépages blancs, ils seront introduits avec les greffages 1969 et dans les années suivantes. Et ces changements pourront être tellement grands que la proportion vin blanc - vin rouge en 1975 ou en 1980 ne dépendra aucunement des plantations de la seule année 1969.
- Station cantonale d'essais viticoles.

## MARTIGNY

### Le Conseil de district a siégé

Le Conseil de district est une institution qui n'a pas de compétences très étendues, mais il a l'avantage de donner l'occasion aux délégués des communes intéressées de fraterniser, au moins une fois l'an, et de prendre connaissance des rapports des institutions collectives comme l'hôpital du district ainsi que la Ligue antituberculeuse et le préventorium Clairval. Enfin, cette assemblée permet de prendre conscience de la communauté d'intérêts qui existe entre les membres d'un même district et d'entendre les exposés relatifs à l'évolution économique de la région. Certes les districts, à l'heure planétaire, apparaissent quelque peu dépassés et il est clair, par exemple, que le découpage actuel, basé sur la représentation des districts avec les exclusives traditionnelles, pour les candidatures au Conseil d'Etat, est du plus haut comique et rappelle les dizains du Moyen Age. Mais ceci est une autre histoire !

### Exposé de M. Jean Vouilloz sur la route nationale No 9

Enfin, M. Jean Vouilloz, ingénieur au Département des travaux publics, fit un bref exposé sur le nouveau tracé de la route nationale No 9 avec croquis à l'appui.

### Conclusion

Cette vivante assemblée se termina par ce que l'on appelle le verre de l'amitié, offert par la commune de Martigny dans divers établissements de la cité d'Octodure.

### Le concert de la fanfare municipale « l'Edelweiss »

C'est devant une salle comble que la très bonne fanfare municipale a donné pour la première fois son concert annuel traditionnel dans le quartier de la ville, soit au Casino-Etoile, sous la direction de M. le professeur Groba. Un nombreux public a vivement applaudi les sympathiques « fanfarons » du quartier du Bourg pour ce concert qui fut d'une haute qualité.

### Le rassemblement jurassien à Martigny

M. Roger Schaffter, membre du comité du Rassemblement jurassien, a donné un exposé sur ce problème qui fait couler tant d'encre et de salive, à l'Hôtel de la Poste, devant un nombreux public vivement intéressé à cette situation jurassienne qui, si elle est parfois quelque peu dramatisée, n'en est pas moins une source de malaise général auquel il faudra bien trouver une solution.

### Vers le Carnaval

Le Carnaval de Martigny ne veut pas abandonner la partie, les tavernes et estaminets décorés d'une façon bien carnavalesque accueilleront dès le jeudi gras 13 février les lervents de ces festivités traditionnelles dans la meilleure ambiance musicale et bacchique...

### Il était temps que l'Edelweiss viennois en ville...

Fanfare municipale de Martigny, l'Edelweiss est connue des musiciens avertis pour la qualité de ses interprétations. Malheureusement, jusqu'à cette année, l'Edelweiss se produisait au Bourg, dans une salle qui empêchait l'audition parfaite des œuvres inscrites au programme.

Aujourd'hui, l'Edelweiss consacrant une fois de plus la fusion du Bourg et de la ville, s'en est venue donner son concert annuel en ville, en la grande salle du Casino.

Ce concert a été particulièrement brillant, directeur et musiciens ayant tenu à prouver leur valeur.

Il appartient à M. Jean-Charles Paccolat, président de la société, de s'adresser aux autorités et invités en les remerciant de leur appui moral ou financier.

M. Paccolat put également s'adresser à ses musiciens, et plus spécialement à ceux qui ont été l'objet de distinction. C'est ainsi que M. Marcel Gard, a été récompensé pour ses 25 ans d'activité en qualité de sous-directeur.

M. Marcel Bircher a reçu le diplôme de membre honoraire pour 48 ans de secrétariat.

Des souvenirs tangibles furent également remis à MM. Paul Darbellay, 40 ans d'activité, Pierre Arletiaz, 30 ans d'activité et Alfred Pierroz, 35 ans.

Enfin, un hommage particulier fut rendu au professeur Roger Groba, directeur de la société.

A l'issue du concert, les autorités et invités se retrouvèrent au foyer du Casino pour la réception officielle, durant que les « Astérix » faisaient tourner les Gaulois et Gauloises de la région.

### VOUVRY : LES GIETTES

#### La station ouverte pour Carnaval

L'Ecole suisse de ski des Giettes-Vérossaz ouvrira à nouveau ses portes pendant la période de Carnaval, soit du 15 au 20 février. Les matinées seront consacrées à l'enseignement par groupe, tandis que l'après-midi est réservé aux élèves privés.

Notons en passant que ladite école, que dirige M. René Jordan, professeur de ski, a donné plus de 3000 demi-journées de cours à Noël, ce qui est très réjouissant pour cette petite station.

Le Centre sportif accueillera les 16, 17 et 18 février une vingtaine de jeunes gens s'intéressant au ski nordique.

Ce cours est organisé par le Groupement des clubs de ski du Bas-Valais, que préside M. René Coquoz, de Champéry.

La direction technique est confiée à l'un de nos meilleurs stylistes de Suisse romande, M. Roland Boillat, de la douane du 5e arrondissement.

Ainsi, durant trois jours, le ski de fond sera roi aux Giettes ; ces jeunes pourront s'acclimater à la technique nordique sous les conseils de leur chef de classe.

Que les jeunes du Bas-Valais qui ne sont pas inscrits le fassent. Ils garderont certainement un bon souvenir de ce stage et de ce contact avec cette discipline qui n'est pas très développée chez nous.

JANE.

### Mémento

Police (cas graves) (027) 2 56 56  
Ambulance (pour tout le Valais) (027) 2 61 61

### MONTHEY

Service médical (025) 4 28 22 et 4 11 92  
Pharmacie de service :  
Carraux (025) 4 21 06

### SAINT-MAURICE

Pharmacie Gaillard (025) 3 62 17

### MARTIGNY

Service médical (026) 2 26 05  
Pharmacie de service :  
Boissard (026) 2 27 96

### SION

Service d'urgence en ville No 11.  
Pharmacie de service :  
de la Poste (027) 2 15 79  
Service de chirurgie : Dr Dubas du 7. 2, 18 h., au 14. 2., 18 h. (027) 2 26 24  
Hôpital régional (027) 3 71 71.  
Horaire des visites aux malades : Tous les jours de 13 à 16 heures.  
Exposition : Carrefour des arts : Gérard Imhof, peintre, jusqu'au 26 février.  
Patinage : 8.30 : patinage public ; 12.45 : hockey écoliers ; 14 h. : patinage public ; 17 h. 30 : HC Sion (novices) ; 18 h. 30 : HC Sion (I) ; 20 h. 30 : patinage public

### SIERRE

Service médical (027) 5 06 21 et 5 07 03  
Pharmacie de service :  
Lathion (027) 5 10 74

Centre de loisirs et de culture, salle de loisirs : de 14 à 18 h.

## Cinemas

### ÉTOILE - Martigny

Jusqu'à dimanche 16 - 16 ans révolus  
Le film spirituel d'Yves Robert  
**ALEXANDRE LE BIENHEUREUX**  
ou « L'éloge de la paresse »  
avec Philippe Noiret et Marlène Jobert

### CORSO - Martigny

Jusqu'à dimanche 16 - 16 ans révolus  
Le diabolique Dr Fu-Manchu est de retour !  
**LES 13 FIANCEES DE FU-MANCHU**  
Frissons... Terreur... avec Christopher Lee

### MICHEL - Fully

Aujourd'hui : RELACHE  
Dès vendredi 14 - 16 ans révolus  
A la demande générale, reprise de

### LA GRANDE VADROUILLE

### CINÉMA - Ardon

Cette semaine : RELACHE DE CARNAVAL

### ARLEQUIN - Sion

Du lundi 10 au dimanche 16 - 18 ans révolus

### MAIGRET A PIGALLE

avec Gino Servi, Raymond Pellegrin

### LUX - Sion

Tel. 2 15 45  
Dès mercredi 12 jusqu'à dimanche 16 - 20 h. 30  
Dimanche matinée 15 h.

### SECONDE VÉRITÉ

avec Robert Hossein, Michèle Mercier - 18 ans

### CAPITOLE - Sion

Tel. 2 20 45  
de mercredi 12 au dimanche 16 - 16 ans révolus

### LE CANARD EN FER BLANC

avec Roger Hanin, Corinne Marchand

### CASINO - Sierre

Mercredi 12 au dimanche 16 - 16 ans révolus  
Soirée 20 h. 30 - Matinée 14 h. 30

### UN SOIR... UN TRAIN...

avec Yves Montand, Anouk Aimée

### MONTHEOLO - Monthey

du mercredi 12 au dimanche 16, 20 h 30

### UN CRI DANS L'OMBRE

avec G. Peppard, Orson Welles

### PLAZZA - Monthey

FERMÉ (Carnaval)

### A la « Feuille officielle suisse du commerce »

### BUREAU DE SAINT-MAURICE

20 janvier 1969.

Eyer-Llacio S. A., fers et quincaillerie, à Monthey (FOSC du 29. 4. 1968, p. 911). Par acte authentique du 3 janvier 1969 l'assemblée générale de la société a modifié ses statuts et porté son capital de 500 000 francs à 1 million de francs par l'émission de 500 actions de 1000 francs nominatives, entièrement libérées.

Le capital social est ainsi actuellement de 1 million de francs ; il est entièrement libéré et divisé en 1000 actions nominatives de 1000 francs. Nouvelle raison : Küderli S. A., Monthey.

### BUREAU DE SION

20 janvier 1969. Immeubles.

SI Le Castel S. A., à Sion, acquisition, vente et location d'immeubles (FOSC du 18. 10. 1967, No 244, p. 3459). Le conseil d'administration est composé de : Peter Buser (inscrit) et René Casserini, de Bâretswil, à Affoltern a. A. L'administrateur Willi Kissling a démissionné ; sa signature est radiée. La société est engagée par la signature collective à deux des administrateurs. Domicile légal : c/o Société de Banque Suisse, avenue de la Gare 29.

20 janvier 1969. Immeubles.

SI Dixence S. A., à Sion, acquisition, vente et location d'immeubles (FOSC du 8. 10. 1967, No 244, p. 3459). Le conseil d'administration est composé de : Peter Buser (inscrit) et René Casserini, de Bâretswil, à Affoltern a. A. L'administrateur Willi Kissling a démissionné, sa signature est radiée. La société est engagée par la signature collective à deux des administrateurs. Domicile légal : c/o Société de Banque Suisse, avenue de la Gare 29.

20 janvier 1969.

Pierre Masserey, Hôtel Colorado, à Montana-Vermala, commune de Randogne. Le chef de la maison est Pierre Masserey, de Venthône, à Montana-Vermala, commune de Randogne. Exploitation de l'Hôtel Colorado.

20 janvier 1969. Produits chimiques.

Ostertag Roger, à Sion. Le chef de la maison est Roger Ostertag, d'Attalens FR, à Sierre. Exploitation d'un commerce de produits chimiques pour automobiles sous l'enseigne « Valcolor ». 54, route de Lausanne.

20 janvier 1969. Café-restaurant.

Geiger Paul, à Savièse, exploitation du café-restaurant « La Victoire » (FOSC du 22. 10. 1946, No 247, p. 3081). La raison est radiée par suite de remise de commerce.

LE CONFEDERE. — Quotidien édité par le Parti radical-démocratique valaisan. — Rédacteur en chef : Gérald Rudez. — Chef du service des informations : Pierre Anchisi. — Chef du service des sports : Walty Leya. — Rédaction et administration : Place de la Gare, Sion. — Téléphones : (027) 2 92 22 et 2 92 23 (deux lignes). — Téléc. : conf. 38 206. — Case postale 503 Sion. — Compte de chèques postaux 19-58 Sion. — Abonnements : Un an 48 francs, six mois 25 francs, trois mois 13 francs. Etranger : Demander le tarif. — Publicité : Règle des annonces Publicités S. A., Sion Téléphone (027) 3 71 11 Sion. — Tarif : Annonces 12 centimes le millimètre, réclames 60 centimes le millimètre. — Partenariat mortuaires : Pour le Confédéré : Publications, Sion, ou directement : Rédaction « Le Confédéré quotidien », Sion, téléphones (027) 2 92 22 et 2 92 23

# Double catastrophe aérienne hier en Allemagne fédérale

## Bilan provisoire: 12 tués et six blessés

BONN, 13 février (ATS-AFP). — Douze morts et six blessés graves: tel est le bilan provisoire des deux accidents d'avions militaires de la Bundeswehr qui se sont écrasés hier au sol, l'un dans le Schleswig-Holstein, l'autre en Bavière. Un « Nord-Atlas » est tombé sur une petite localité des environs d'Erding, en Bavière. Il avait 13 personnes à bord. Selon les premiers renseignements, neuf d'entre elles et un enfant, qui dormait dans la maison sur laquelle l'avion s'est écrasé, ont été tués. Cinq autres, grièvement blessées, ont été transportées dans les hôpitaux de la région. L'appareil avait

décollé d'Erding pour se rendre à Cologne. Le deuxième accident, celui d'un « DC 3 », s'est produit sur la base militaire de Schwesing, près de Husum (Schleswig-Holstein) et a fait trois morts parmi les quatre membres de l'équipage qui étaient seuls à bord. Le quatrième, grièvement blessé, a été hospitalisé.

### Evacuation de la Sorbonne

PARIS. — Les quelque 200 étudiants et enseignants qui occupaient la Sorbonne depuis le début de la soirée de mardi en sont sortis sans incidents vers une heure du matin, mais se sont heurtés violemment avec les forces de l'ordre dix minutes plus tard dans la rue.

# Dans le Piémont, des loups font leur apparition aux abords des villages

ROME. — Le temps pourri continue de sévir en Italie et en particulier dans le sud de la péninsule où au cours des der-

nières vingt-quatre heures, il a provoqué de très graves dégâts. Il ne cesse de neiger en Sicile. Sur les hauteurs, la couche de neige atteint quinze centimètres. La température oscille aux environs de -7 degrés. La tempête a bloqué la circulation sur plusieurs routes et isolé certains villages. Le sommet de l'Etna a blanchi. Aux environs de Naples, une couche de verglas rend le trafic dangereux. Même situation dans les Pouilles. A Bari, les trains venant du nord arrivent avec plusieurs heures de retard. Dans les Abruzzes, il neige sans cesse et la température est descendue à -17 degrés. Enfin, dans le Piémont, des hordes de loups chassés de leurs repaires par le froid et la faim, se sont hasardées aux abords de certains villages.

# Annie Famose en bonne voie de guérison



Pouce levé, sourire heureux, c'est Annie Famose qui rit, contrastant avec l'Annie qui pleurait d'il y a dix jours alors qu'elle venait de se casser la jambe à Saint-Anton, en Autriche. Annie Famose a quitté la clinique du professeur Judet, à Autteuil dans la voiture de son fidèle ami Fred Mella, l'un des chanteurs des « Compagnons de la Chanson ». Elle passera la première semaine de sa convalescence dans la villa que celui-ci possède en Seine-et-Oise et ira ensuite faire de la rééducation de sa jambe.

# AU THÉÂTRE DE LA CITÉ À VILLEURBANNE

## «La contestation du Cid» par la Compagnie R. Planchon

Lyon vient de vivre une belle quinzaine de théâtre avec la présentation de deux spectacles montés par deux troupes qui restent pour tous les amoureux de la scène deux pôles d'attraction vers lesquels on guette courants, idées et renouveau. Avec le « Don Juan » de Molière, Patrice Chéreau a qui Marcel Maréchal avait offert l'hospitalité de son théâtre du VIII<sup>e</sup> arrondissement « affirme non plus comme un grand espoir de la mise en scène » (« Les Soldats », nous l'avait déjà prouvé) mais comme l'une des valeurs les plus sûres du théâtre français. Sa conception de classiques aura certes fait grincer quelques dents habitués au dentifrice du sacro saint conformisme, de même que ses excès et par instant, il faut bien le dire, ses provocations auront fait sourire ceux qui cependant auront senti que derrière la passion et l'enthousiasme se dissimule un authentique talent, un talent qui n'a peut-être pas encore trouvé le creuset définitif de son expression. Patience, le métier qui est déjà très affirmé débouchera bientôt vers cette sobriété rigoureuse qui est l'antichambre de la consécration définitive.

de suite que l'auteur de « Bleu, Blanc, Rouge » ne s'en prive pas. C'est même un véritable détournement, un souffle qui électrise, cette troupe qui retrouve la joie de jouer du bon vieux temps des « Trois Mousquetaires » et du même coup son panache, sa mobilité, ainsi que toute sa verve. Je ne pense pas que « Les Planchistes » aient été traumatisés par ce revirement brutal, qui sans aucun doute complètera peu dans les grandes options de Planchon. Ce n'est qu'une récréation, ce n'est qu'une envie; l'envie de savoir si le coup de patte est toujours le même. La démonstration est extraordinaire.

L'auteur de « La Remise » abandonnant pour un temps — le temps d'une mise en scène buissonnière — ses ambitions littéraires d'auteur dramatique redevient le prodigieux magicien de plateau qui sait manier son monde avec une adresse et une habileté sans pareil; le texte et les tableaux de cette parodie contestataire n'étant que prétexte au récit d'un grand virtuose de la mise en scène. Du coup Planchon abandonne dix années au vestiaire et laisse parler un tempérament longtemps muselé. C'est un régal pour le spectateur qui trouve là le trait d'union entre Villeurbanne et Chéreau; et même si les motivations sont différentes, les deux spectacles constituent deux événements importants de la saison théâtrale française... deux événements venus de la lointaine province. Une fois de plus!

Christian DEFAYE.

### Tentative de suicide par le feu

VIENNE. — Mardi soir, un malade mental s'est arrosé d'essence et s'est mis le feu à Vienne. Le malade, qui est âgé de 24 ans, souffre d'une maladie incurable. Son état est grave.

### Première greffe du larynx

GAND. — Vingt-quatre heures après avoir été doté d'un nouveau larynx à la Clinique universitaire de Gand, le patient, M. Borremans, 62 ans, est dans un état satisfaisant, écrit le journal « Het Volk ». La transplantation qui portait non seulement sur le larynx, mais encore sur les cordes vocales et des tissus a, selon le journal, été faite dans la section oto-rhino de la Clinique universitaire de Gand sous la direction du professeur Kluydens.

# L'aviation israélienne abat un « MIG 21 » venu de Syrie

TEL-AVIV. — Un « Mig 21 » syrien a été abattu hier à midi, deux « Mig 21 » syriens ayant pénétré dans l'espace aérien israélien au-dessus de la région de Kuneitra, sur le plateau syrien de Golan. L'avion syrien a été touché et est tombé au-delà des lignes du cessez-le-feu, en

territoire syrien. Le pilote est descendu en parachute et a atterri également en territoire syrien.

Tous les avions israéliens sont rentrés sains et saufs à leur base, annonce le porte-parole de l'armée israélienne.

### Attentat à la gare routière de Jérusalem

JÉRUSALEM. — Un homme et une femme arabes ont été arrêtés par la police israélienne à la suite de l'explosion hier matin d'une bombe de 2 kg. de TNT dans les toilettes de la gare routière centrale de Jérusalem, dans le quartier arabe et qui a blessé grièvement un jeune homme.

Les enquêteurs n'excluent pas la possibilité que l'explosion se soit produite alors que ces personnes préparaient des bombes pour les déposer en d'autres endroits de la ville.

# Nouvelle affaire de mauvais traitements envers des mineurs dans un pensionnat religieux

CHIETI (Italie), 13 février (ATS-AFP). — Deux religieuses d'un pensionnat de Chieti ont été dénoncées pour mauvais traitements envers des mineurs. L'enquête menée par le procureur de la République a révélé que les deux femmes avaient pour habitude de punir les élèves en leur donnant des coups d'épingles dans les paumes des mains et en les fouettant avec des ceintures. Elles obligeaient aussi les enfants qui leur étaient confiés à

# Dans une université de Montréal des étudiants causent pour près d'un million de dollars de dégâts

MONTREAL. — Quatre-vingts étudiants ont été appréhendés au cours des incidents qui ont marqué mardi, à Montréal, l'expulsion de quelque cent cinquante occupants de l'université anglophone « Sir George Williams ». Cinq policiers ont été légèrement blessés et les dégâts causés par les étudiants et par un début d'incendie dans le centre d'informatique de l'institution sont évalués à un million de dollars.

Les étudiants, blancs et noirs, occupaient depuis deux semaines les locaux situés au neuvième étage de l'université. Après une première tentative de la police pour les déloger mardi matin, ils s'étaient barricadés dans le centre d'informatique et avaient mis le feu pour empêcher les policiers d'entrer.

Peu avant d'être appréhendés, les étudiants ont jeté matériel de bureau et documents par les fenêtres et détruit les calculatrices électroniques du centre.

L'occupation de l'université avait été déclenchée pour appuyer les protestations de six étudiants noirs qui accusaient l'un des professeurs de racisme.

Par ailleurs, à Windsor, dans l'Ontario, une soixantaine d'étudiants ont occupé mardi la faculté de théologie de l'université pour protester contre la décision des autorités de l'institution de ne pas renouveler le contrat d'un professeur de théologie.

Les étudiants qui se sont barricadés

dans les locaux exigent en outre une représentation à part égale avec les dirigeants dans le conseil d'administration de l'université.

### PORTRAIT DU JOUR



## Marcel DASSAULT

L'industrie aéronautique est souvent entravée par la politique, surtout lorsqu'il s'agit d'avions de combat. Marcel Dassault, le créateur des « Mirage », en fait l'expérience, non seulement dans l'affaire de l'embargo des armes à destination d'Israël, mais aussi dans celle de l'avion à géométrie variable. On sait que les chefs d'état-major des armées de l'air britannique, allemande, italienne et hollandaise ont signé récemment un accord pour la construction en commun d'un tel appareil qui, vers 1975, succédera au chasseur Mach II actuellement en service. Or, la France, qui se trouve pourtant à la pointe du progrès avec son prototype « Mirage G », biréacteur à ailes variables, ne participe pas à l'opération pour des raisons de haute politique...

Marcel Bloch — car c'est son vrai nom — est plus connu sous le nom de Dassault adopté par son frère dans la Résistance. Né à Paris le 22 janvier 1892, il fut dès 1913 l'un des premiers ingénieurs de l'Ecole supérieure d'aéronautique. Son premier titre de gloire est d'avoir mis au point, en pleine Première Guerre mondiale, une nouvelle hélice en bois collé qui devait bientôt équiper la plupart des avions. En 1919, il épouse la fille d'un gros fabricant de meubles et il abandonne pour un temps la construction aéronautique.

Le réarmement de l'Allemagne nazie incite la France à se doter elle aussi d'armes modernes et notamment d'avions. Marcel Bloch entreprend la construction d'un bombardier entièrement métallique auquel il donne son nom. Trop lent et vulnérable, il sera une cible de choix pour les chasseurs allemands en 1939-1940.

Arrêté, puis déporté à Buchenwald, Marcel Bloch prendra sa revanche de constructeur aéronautique sitôt après la Libération. On lui doit ces avions remarquables qui ont noms: « Ouragan », « Mystère » et « Mirage », et qui placent la France au premier rang dans la catégorie des appareils de combat les plus rapides et multitudes.

Grand patron de la « Générale Aéronautique Marcel Dassault », M. Bloch se trouve à la tête d'une entreprise occupant quelque 8000 ouvriers et dont le chiffre d'affaires — près de cent millions de francs — représente plus du quart du chiffre d'affaires total de l'industrie aéronautique française. Propriétaire de plusieurs grandes sociétés immobilières et créateur de la Banque commerciale de Paris, Marcel Bloch-Dassault possède également plusieurs journaux et périodiques importants qui contribuent au rayonnement de son entreprise.

Il aura fallu le mémorable enlèvement de son épouse en 1964 pour que se soulève un peu le voile de la vie privée du plus riche des Français, que l'on dit solitaire et autoritaire et dont le trait le plus inattendu est sans doute la phobie des voyages en avion!

J.-P. Tz.

# Election du président de la RFA à Berlin

## M. Wilson admet qu'il est impossible de reculer

BONN. — Bonn disparaissant sous la neige, c'est dans un paysage de station de sports d'hiver que M. Harold Wilson s'est rendu hier matin à la chancellerie fédérale allemande où il a commencé ses premiers entretiens politiques avec M. Kurt-Georg Kiesinger.

Cette première rencontre en tête-à-tête

a duré près de deux heures. Le premier ministre Wilson et le chancelier Kiesinger sont tombés d'accord sur l'impossibilité de choisir maintenant un autre lieu que Berlin-Ouest pour l'élection du président de la République fédérale allemande le 5 mars prochain. C'est ce qui a été déclaré de source autorisée ouest-allemande après cet entretien.

Les deux chefs de gouvernement, précise-t-on de même source, ont estimé qu'un recul au sujet de Berlin-Ouest devant la campagne de propagande des pays communistes pourrait avoir des conséquences dangereuses. Outre l'affaire de Berlin, MM. Wilson et Kiesinger ont parlé des relations Est-Ouest, des problèmes de l'OTAN, du Traité de non-prolifération nucléaire et de la politique européenne.

### Du sang pour Wilson

Une pluie de sacs en plastique, gonflés de sang recueilli aux abattoirs de Bonn, s'est abattue sur les voitures du cortège officiel de M. Harold Wilson qui se rendait hier matin à l'Hôtel de Ville pour

### Le procès Theodorakis encore ajourné

ATHÈNES. — Le procès qui devait se dérouler hier matin devant la Cour d'appel d'Athènes et dans lequel étaient impliqués Miki Theodorakis et cinq autres anciens députés du Parti EDA, a été ajourné, Theodorakis ne se trouvant pas présent.

Le président de la Cour a fait connaître que pour de « graves raisons de sécurité » Theodorakis n'avait pu être transféré à Athènes du village du Péloponnèse où il se trouve en déportation depuis le mois d'août 1968.

Le procès qui concernait un délit d'insultes à l'armée, datant d'avant le coup d'état du 21 avril 1967, a déjà fait l'objet de deux ajournements successifs faute de témoins.

nettoyer les cabinets et la cuisine du pensionnat. Certains pensionnaires auraient même été enfermés dans la salle des chaudières et d'autres attachés pendant des heures à leurs chaises. C'est la mère d'un enfant de 9 ans qui a porté plainte la première: à force de lui donner des coups d'aiguilles, les deux religieuses avaient provoqué des plaies dans les mains du jeune garçon. Les tortionnaires ont été laissées en liberté provisoire.

signer le livre d'or de la municipalité. Les sacs lancés par des étudiants éclataient au contact des carrosseries et se répandaient sur la neige. Le premier ministre, dont le premier entretien avec le chancelier Kiesinger venait de prendre fin, n'a pas souffert de ces bombardements.

Plusieurs milliers de manifestants allemands et étrangers s'étaient groupés devant l'Hôtel de Ville, scandant des slogans hostiles à la Grande-Bretagne: « Les armes de Wilson: la mort du Biafra », « Qui se tait est complice d'assassinat ».

### vient de paraître

### « Historama » - No 208 - Février 1969

La caméra explore le temps, le cinéma au service de l'Histoire: voici qu'on évoque encore une fois cette fameuse « charge de la brigade légère » que l'on sacrifia sottement à la Bataille de Balacava, en 1854, mais dont l'exploit est demeuré dans les fastes de la cavalerie anglaise. Au moment où sort, en France, le film qui connaît tant de succès à Londres il y a un an. « Historama » rappelle, sous une forme strictement historique, les tenants et les aboutissements de ce fait d'armes exceptionnel dont le film fut tourné dans les environs d'Ankara, en 1967, avec le concours de l'armée turque, dont la cavalerie est splendide. Pour le reste, on se fera une idée en allant voir le spectacle après avoir lu notre article. — En décembre 1942, un sous-marin débarquait, en face de l'estuaire de la Gironde, un détachement de fusiliers-marins britanniques dont la mission était de faire sauter le plus possible de navires allemands amarrés à Bordeaux; aventure aux multiples péripéties que raconte fort bien Robert Chaussois. — On trouve encore dans ce numéro de février d'« Historama », plusieurs articles sur M. de Kerquellan — « L'Histoire de Jéricho », « La Nuit des Longs Couteaux », la famille la plus riche du monde, celle des Rockefeller et beaucoup d'autres qui, avec les rubriques habituelles, confèrent à cette publication un attrait tout particulier.

# En vertu des accords internationaux, les autorités fédérales ont dû refuser à « CARITAS » une ligne radio directe pour ses liaisons avec le Biafra

BERNE. — L'« Union suisse de charité », connue sous le nom de « Caritas », a demandé aux autorités fédérales de pouvoir établir et exploiter une liaison radio directe entre son siège de Lucerne et le Biafra où elle exerce son activité de bienfaisance dans le cadre de l'action entreprise par l'organisation « Joint Church Aid ».

L'utilisation des fréquences et le trafic radiotéléphonique et radiotélégraphique sont réglementés par des accords internationaux conclus entre les pays membres de l'Union internationale des télécommunications dont la Suisse et le Nigeria sont signataires. Il n'était par conséquent pas possible aux autorités suisses d'accorder une concession pour l'établissement et l'exploitation d'une telle liaison sur une base légale sans l'assentiment du Nigeria. Les tentatives faites par certains radiomateurs pour utiliser pour les besoins de Caritas les fréquences assignées à leur trafic par les accords internationaux ont fait l'objet de sanctions appropriées après les avertissements d'usage, pour les mêmes raisons.

Les responsables de l'action de Caritas en faveur du Biafra ont été invités à se mettre en rapport avec le Comité international de la Croix-Rouge qui dispose à Genève d'une station radio au bénéfice d'une concession accordée par l'entreprise des PTT suisses, en vertu d'une recommandation (No 34) adoptée par la con-

férence administrative des radiocommunications de Genève de 1959 et qui fixe les conditions dans lesquelles le trafic radiotéléphonique et radiotélégraphique peut être autorisé à des fins humanitaires.

A ce propos, et pour répondre à cer-

taines critiques qui ont été adressées à l'entreprise des PTT, le Département politique fédéral tient à préciser que les PTT n'ont jamais tenté d'entraver d'aucune manière, l'action de secours entreprise par Caritas en faveur du Biafra.

## Le Conseil fédéral propose l'adoption d'un nouvel arrêté sur la viticulture

BERNE. — Le Conseil fédéral a adopté mercredi un message et un projet d'arrêté fédéral instituant des mesures complémentaires en faveur de la viticulture. Il s'agit pour l'essentiel de la propagation d'anciennes mesures prises dans l'intérêt de la viticulture et de l'économie vinicole. Cet arrêté remplacera celui du 6 juin 1958, entrera en vigueur le 1er janvier 1970 et sera applicable pendant une dizaine d'années.

Les surfaces de vignes demeurent circonscrites dans la zone viticole. Les planteurs qui créent des vignes en dehors de cette zone sont punissables et doivent les arracher dans les douze mois qui suivent. S'ils n'observent pas les prescriptions officielles, les cantons sont tenus de faire arracher les vignes aux frais des contrevenants.

Le projet d'arrêté prévoit l'octroi de contributions plus substantielles pour les vignes installées sur les terrains en forte pente et en terrasses. Il permettra égale-

ment de subventionner les nouvelles plantations dans la zone viticole. Enfin, la Confédération pourra contribuer aux frais, résultant pour les cantons et les groupements professionnels, des campagnes publicitaires spéciales qu'ils organiseraient en faveur de l'écoulement des vins en excédent, à l'instar de celles que permet la loi sur l'agriculture en faveur de l'utilisation non alcoolique du raisin.

### M. Schaffner se rend à Paris pour la réunion du Conseil de l'OCDE

BERNE. — Le Conseil de l'OCDE se réunira à l'échelon ministériel jeudi et vendredi à Paris, sous la présidence de M. Karl Schiller, ministre des affaires économiques d'Allemagne. Les travaux porteront, pour l'essentiel, sur trois problèmes, à savoir la politique économique, les problèmes de la société moderne et les relations des Etats membres de l'OCDE avec les pays en développement. Le premier point donnera aux ministres l'occasion de s'entretenir des perspectives économiques pour 1969, des questions concernant la croissance économique et la stabilité comme aussi des échanges de marchandises et des mouvements de capitaux. Les problèmes de la société moderne, 2e point à l'ordre du jour, se rapportent à des questions aussi diverses que la science et la technologie, l'agriculture, l'industrie, la main-d'œuvre, les affaires sociales et l'éducation. Quant aux relations avec les pays en développement, elles seront avant tout examinées sous l'angle du commerce et de l'aide au développement.

La délégation suisse sera dirigée par le conseiller fédéral Hans Schaffner, chef du Département de l'économie publique, qui sera notamment accompagné de MM. P. Jolles, directeur de la division du commerce, P. Languetin, délégué aux accords commerciaux et F. Walthard, chargé des questions industrielles internationales.

## Une nouvelle locomotive conçue pour gravir les pentes de 5 % à l'essai sur les rampes du Gothard

CHIASSO. — Une locomotive Sob (Schweizerische Sued-Ost-Bahn, chemins de fer fédéraux du sud-est) de la série 4E / 4/4 fait quotidiennement des courses entre Lucerne et Chiasso, à la tête

des trains internationaux directs « 424 et 96 », à titre d'expérience.

Cette locomotive diffère de celles des CFF par une nouvelle conception du système de transmissions de la force de traction. En effet, cette machine a été conçue pour les fortes pentes de la ligne Sob, qui atteignent 5 %, le Saint-Gothard ayant une pente maximale de 2,6 %.

Les résultats des premiers essais, faits dans des conditions atmosphériques défavorables, sont encourageants vu que cette locomotive peut entraîner des compositions d'un poids de 575 tonnes sur la ligne du Saint-Gothard.

**POUR TOUT VOUS DIRE**

### Davos ne sera pas candidat pour les Jeux olympiques

Le Conseil du district de Davos a décidé mardi de renoncer à poser la candidature de la station, pour l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976. Il avait été sollicité, par l'Office du tourisme, d'étudier cette éventualité avec le gouvernement grison et l'Office du tourisme cantonal. Les autorités de Davos pensent que les candidatures isolées et rivales, au sein d'un même canton, n'ont pas de grandes chances et considèrent leur décision comme pouvant contribuer au succès d'une candidature grisonne.

### Fausse alerte sur le TEE Milan-Zürich

Fausse alerte à la bombe sur le TEE sur la ligne Milan-Zürich: un inconnu a téléphoné à la gare frontalière de Chiasso annonçant qu'une bombe allait exploser incessamment à bord du convoi. Celui-ci a été bloqué dès son arrivée à Côme, et fouillé minutieusement pendant près de quarante minutes, sans résultat. Le train est reparti ensuite vers la Suisse. La halte forcée a provoqué des retards ensuite considérables sur le trafic ferroviaire entre la Suisse et l'Italie.

### Vevey abritera le concours national du film d'amateurs

C'est Vevey qui abritera, les 15 et 16 mars prochains, le concours national suisse du film d'amateurs. Les projections se feront au théâtre de la ville.

Trente-huit films participeront à ce concours. Ils ont été sélectionnés lors des épreuves régionales de Bienne (Suisse romande et Plateau) et de Schaffhouse (Suisse orientale), où 59 bandes au total avaient été présentées.

## UN CAMION VAUDOIS sort de la route au Grand-Saint-Bernard SON CONDUCTEUR EST TUÉ

La neige tombait à gros flocons hier après-midi sur la route du Grand-Saint-Bernard lorsqu'un camion d'une entreprise de Rolle (Vaud) roulait au lieu dit « Les Trappistes », entre Bovernier et Sembrancher. En raison de la chaussée glissante, ou pour des motifs relevant des circonstances particulières dans lesquelles le camion circulait dans cette vallée, la machine sortit de la route et dévala le talus

donnant dans la Dranse. Des passants s'empressèrent de donner l'alarme et de porter secours au conducteur, gravement blessé, qui rendit le dernier soupir au cours de son transport à l'hôpital. Il s'agit de M. Christian Dellea, né en 1941, de Mex (Valais).

### Collision entre deux camions: deux blessés

BULLE. — A la suite d'un excès de vitesse à un virage, sur la route Bulle-Vevey, le camion d'une fabrique d'ameublement du canton d'Argovie a été déporté sur la gauche et a heurté un camion venant de Châtel-Saint-Denis. Le chauffeur du premier camion et son passager ont été blessés. Les dégâts matériels s'élevèrent à 50 000 francs environ.

### Une voiture happée par un train

RAPPERSWIL. — Hier matin, une voiture a été happée, au passage à niveau de Jona-Busskirch, par un train omnibus circulant de Saint-Gall à Rapperswil. Le conducteur, qui n'a vraisemblablement pas remarqué le signal lumineux du passage à niveau, a été grièvement blessé. Quant au passager, il s'en tire sans une égratignure. Le véhicule est complètement démolli.

### Un adolescent périt dans un incendie

SOLEURE. — Un incendie a éclaté, dans la nuit de lundi à mardi, dans une chambre d'un immeuble de Himmelried, dans le canton de Soleure.

Le jeune Josef Haenggi, âgé de 12 ans, qui dormait dans la chambre enflammée, est mort par asphyxie. Il ressort des premiers éléments de l'enquête que le poêle placé dans la chambre était surchauffé et aurait probablement bouté le feu à la paroi boisée. La chambre a été partiellement détruite.



## ATTENTION AU VERGLAS!

Avec le froid très vif, c'est le retour du verglas sur les routes, ce qui devrait inciter les automobilistes à la prudence.

Dans cette voiture qui est sortie de la route entre Brienz et Meiringen, deux enfants ont été blessés.

## En 1968, les services de secours routiers ont reçu plus de cent mille appels

GENÈVE. — Les centrales du service de dépannage organisé en commun par le TCS et l'ACS ont enregistré l'an dernier 104 060 appels à l'aide, ce qui représente une augmentation de 23 344 cas de panne (28,9%) par rapport à 1967. Ces centrales, qui desservent actuellement tout le territoire suisse, sont au nombre de cinq. Depuis juin 1968, le secteur de Bâle est relié à la centrale de Berne. Relevons que les défauts d'allumage ont été, comme les années précédentes, les causes les plus fréquentes de pannes (42% de tous les cas).

La forte augmentation des communications reçues par les centrales ne provient que pour une faible part du fait que le secteur de Bâle ait été rattaché à l'organisation centrale. Il convient de préciser, par ailleurs, que la centrale de Coire n'a été mise en service qu'en décembre 1967. Toutefois, sans tenir compte de cette extension, l'augmentation annuelle n'en est pas moins d'un cinquième (19,8%). A elle seule, la centrale de Lugano, avec 7349 appels, a vu les demandes de dépannage augmenter de 72%.

En dehors de leur tâche principale, les centrales ont répondu à des milliers d'appels supplémentaires et donné des renseignements sur l'état des routes, les heures d'ouverture des garages, les adresses des représentations de marques, etc. Bien que l'aide en cas d'accident ne figure pas dans les attributions de « Touring-secours », les centrales ont transmis au profit des usa-

gers de la route d'innombrables annonces d'accident, reçues des patrouilleurs et d'autres personnes, à la police et aux centres de remorquage.

La plus grande partie des 104 060 dépannages ont été faits par les patrouilleurs du TCS (72%). Un appel sur six environ (16,7%) a été transmis à des garages « Touring-secours ». Quant aux autres appels (11,3%), ils ont pu être annulés après que les requérants eurent réussi eux-mêmes à remettre leur véhicule en marche.

## Danger aigu d'avalanches

ALTDORF. — « Un danger aigu d'avalanches, qui croît sans trêve, menace notre canton. » C'est en ces termes qu'un représentant du gouvernement uranais déclarait, mercredi soir, la situation dans la vallée de la Reuss. Une tempête de neige s'était déchaînée pendant plus de quatre heures, notamment dans le Haut-Pays et le val d'Urseren. Le vent atteignait des vitesses supérieures à 50 km./heure et la couche de neige atteint, neige fraîche comprise, à 1 m. 80 à certains endroits.

La station d'études d'Andermatt suit la situation avec préoccupation, en collaboration avec les stations de Meisen, Gurtellen et Goeschenen. Les travaux ont été suspendus sur le chantier de l'autoroute du Saint-Gothard. La route a été fermée entre Andermatt et Goeschenen, à la suite d'une avalanche. Le déblaiement a été mené à chef mercredi, mais le Département des travaux publics, pour des raisons de sécurité, n'a pas rétabli le trafic. La vallée de Meien se trouve ainsi coupée du monde. Un régiment tessinois, en service entre Realp et Andermatt, a été averti de se tenir prêt à intervenir en cas de danger. Enfin, la route du Klausen n'est ouverte que jusqu'à Urigen.

### Retard dans l'acheminement du courrier postal

BERNE. — La direction générale des PTT communique :

« En raison des importantes chutes de neige qui se sont produites dans l'ensemble du pays, de sensibles retards ont été enregistrés dans la transmission des colis exprès et ordinaires. Les PTT s'efforcent de régulariser au plus vite la situation et, dans l'intervalle, font appel à la compréhension du public. »

### 58 centimètres de neige à Aarau

AARAU. — La ville d'Aarau a enregistré, ces derniers jours, les plus fortes chutes de neige depuis 1942, date à laquelle la cité était recouverte par 63 centimètres de neige. Actuellement, la couche a atteint 58 centimètres. Les services de la voirie ont dû engager 150 hommes au déblaiement des rues.

## La Suisse envisage la construction d'une station terrestre pour les télécommunications par satellites

BERNE. — Le Conseil fédéral a pris connaissance d'un rapport du Département des transports et communications et de l'énergie, dont il ressort que l'entreprise des PTT envisage de construire, au cours des prochaines années, sa propre station terrestre pour les télécommunications par satellites. Actuellement les PTT assurent leurs liaisons par satellites en ayant recours à des stations terrestres étrangères soit à celles de Raisting (Allemagne) et de Pleumeurbodou (France), auxquelles ils participent financièrement. Etant donné que le seul trafic téléphonique avec l'Amérique du Nord exigera environ 100 circuits en 1975 déjà, les raisons d'économie ne sont pas les dernières qui militent en faveur de l'exploitation d'une propre station dit un communiqué du Département fédéral des transports et communications

et de l'énergie. L'emplacement de cette installation n'est pas encore déterminé.

### Vers une organisation internationale définitive des télécommunications

Le Conseil fédéral a désigné les membres de la délégation qui représentera la Suisse aux négociations sur l'organisation définitive pour les télécommunications par satellites, qui débiteront à Washington le 24 février. La délégation, dirigée par M. R. Hartmann du Département politique, comprend également d'autres représentants de ce département ainsi que de la direction générale des PTT.

La collaboration internationale dans le domaine des satellites de télécommunications s'est déroulée depuis 1964 dans le cadre du Consortium international de satellites de communications (Intelsat), qui

comprend aujourd'hui 63 membres, dont la Suisse. Cette collaboration n'avait cependant qu'un caractère provisoire. La conférence de Washington a pour but de mettre maintenant sur pied une organisation définitive.

Un communiqué du Département politique précise que la conférence européenne des télécommunications par satellites, à laquelle la Suisse participe, a étudié de façon approfondie les questions qui se posent dans ce domaine et a mis au point, en vue des prochaines négociations aux Etats-Unis d'Amérique, des lignes directrices tenant compte des intérêts spécifiques européens. Il s'agit principalement de créer l'instrument nécessaire à l'établissement d'une organisation internationale bien équilibrée, tenant dûment compte des intérêts des services de télécommunications ainsi que de ceux des industries.

# SPORT-TOTO N°7 place à la Coupe d'Allemagne

**HAMBURG SV (5) - BM GLADBACH (4)**  
Celle rencontre comptera pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Allemagne. Au classement, les deux adversaires sont très près l'un de l'autre. Rencontre très ouverte, avec un léger avantage au club local.  
Pronostic : 1 1 X

**W. BREMEN (14) - BRUNSWICK (2)**  
Werder Bremen est en très nette perte de vitesse ces temps derniers. L'avantage du terrain ne sera sans doute pas suffisant pour compenser une différence de classe certaine. Il y a donc de fortes chances que Brunswick se qualifie.  
Pronostic : 2 2 2

## FOOTBALL

### Un plus grand nombre d'arbitres neutres au Mexique

Au cours d'une conférence de presse tenue à Zurich, la FIFA a annoncé que sa commission des arbitres, qui a siégé récemment à Téhéran, avait décidé de faire appel à un plus grand nombre d'arbitres neutres pour le tour final de la Coupe du monde 1970 au Mexique. Sur les trente arbitres qui seront retenus, dix-huit viendront de pays dont l'équipe nationale n'est pas qualifiée pour le tour final. Le Mexique fournira pour sa part trois arbitres.

## CYCLISME

### Ole Ritter échoue dans sa tentative

Le Danois Ole Ritter, détenteur du record de l'heure avec 48,653 km., a renoncé, au bout de 10 kilomètres, dans sa tentative contre le record de l'heure sur piste couverte (établi le 2 août dernier à Zurich par l'Allemand Siegfried Adler avec 46,847 km.). Ritter, qui participe aux Six Jours de Milan avec le Belge Severeys, a parcouru les cinq premiers kilomètres en 6'49"9 (moyenne 46,728) mais il était en retard de plus de 5 secondes sur sa table de marche et il a préféré abandonner. De toute façon, son record n'aurait pas pu être homologué car la piste n'est pas conforme aux prescriptions internationales.

## BOXE

### Victoire éclair de Curtis Cokes

A Saint-Louis, le Noir américain Curtis Cokes, qui défendra son titre de champion du monde des poids welters le 18 avril à Los Angeles devant le Cubain de Mexico José Napoles, a remporté sa 27e victoire par k.o. en mettant son compatriote Don Cobbs hors de combat en 2'52" au premier round. Environ 3000 personnes ont assisté à ce court combat conclu en dix reprises et organisé au profit de Virgil Atkins, ancien tenant du titre de cette catégorie, gravement malade.

## HOCKEY SUR GLACE

### Villars-Champéry II - Monthey 4-0 (1-0, 3-0, 0-0)

Grâce à cette belle victoire obtenue à Martigny dans le match d'appui qui les opposait à l'équipe de Monthey, les réserves de Villars-Champéry ont obtenu le titre de champion de groupe de deuxième ligue, lundi soir.

Battus, il y a cinq jours sur leur patinoire de Champéry par ce même adversaire, les protégés de Rémy Marietan ont su se ressaisir et n'ont laissé aucune chance à leurs rivaux de la capitale. Villars-Champéry évoluait à trois lignes dans la formation suivante: Croci-Torti G.; Berra-Daven, Anex, Gex-Collet J.-C., Berthoud, Gex-Collet P., Trombert, Grenon, Marietan, Rouiller, Croci-Torti J., Mathieu J.-P., Mathieu C.  
Les buts ont été marqués par Trombert, Gex-Collet P., Croci-Torti J., et J.-P. Mathieu.

### Deux titres en deux jours

C'est la performance qu'ont réussi les dix juniors (sur quatorze joueurs) de cette équipe. En effet, Villars-Champéry en battant Forward-Morges dimanche a conquis le titre de champion de son groupe junior élite et participera aux finales pour le titre de champion suisse.  
Pour la deuxième équipe, le tour final se poursuit immédiatement puisqu'elle s'est rendue mercredi soir à Fribourg et qu'elle attend la venue du champion du groupe 15, Saas-Grund, samedi soir sur la patinoire de Champéry.

**Cela dépend de votre intestin**

Les séquelles de la constipation sont nombreuses: humeur maussade, maux de tête, teint brouillé n'ont souvent pas d'origine originelle. Prenez du thé Franklin, mélange de 9 plantes actives, laxatif digestif, il vous apporte une aide précieuse.

En pharm. et drog. à fr. 2,75 et fr. 1,75 le paq. et fr. 3.- en sachets filtres.

Dragées Franklin, discrètes et efficaces à fr. 2,40 la bte.

**THÉ FRANKLIN**

**LEEDS UNITED (2) - CHELSEA (7)**  
Sur son terrain, Leeds, à la poursuite du leader, est absolument intraitable. Il n'a pas perdu une seule fois, marquant trente et un buts pour n'en concéder que sept. Dès lors, la position de Chelsea devient très difficile et le résultat final ne fait aucun doute.  
Pronostic : 1 1 1

**LEICESTER CITY (19) - EVERTON (3)**  
Leicester City est actuellement dans la zone dangereuse, alors que son adversaire a encore des prétentions. Celui-ci vient également de réussir une impressionnante série de sept matches sans défaite.  
Pronostic : X 2 2

**MANCH. CITY (13) - WEST HAM (6)**  
Plus aucune ambition pour le champion déchu qui se contentera désormais de jouer les utilités. Son adversaire est également hors de tout souci. Au vu que West Ham United est un spécialiste des résultats nuls, nous tenterons le pronostic nul.  
Pronostic : X X X

**SOUTHAMPTON (5) - NEWCASTLE (14)**  
Lors de leur dernière rencontre sur leur terrain, les joueurs locaux ont écrasé Chelsea par un sec cinq à zéro. Newcastle United ne sera donc pas à fête.  
Pronostic : 1 1 1

**STOKE-CITY (18) - SHEFFIELD WEDN. (8)**  
Bien que nettement mieux classé, Sheffield ne part pas favori. Lors des cinq dernières rencontres, il n'a marqué qu'un seul petit but. De plus, il joue sur terrain adverse.  
Pronostic : 1 1 X

**SUNDERLAND (15) - W. BROMWICH (11)**  
Lors du match aller, Sunderland avait nettement perdu. Il aura donc l'occasion de se racheter samedi. W. Bromwich manifeste une certaine faiblesse hors de ses terres. Il s'avouera donc une nouvelle fois vaincu.  
Pronostic : 1 1 1

**WOLVERH. (12) - MANCH. UNITED (16)**  
Deux formations séparées par un seul

point seulement. Wolverhampton, s'il n'est pas très efficace en attaque, est néanmoins un solide compétiteur « at home ». Il a donc les faveurs de la cote.  
Pronostic : 1 1 1

**FIorentina (2) - CAGLIARI (1)**  
Choc « au sommet » du championnat d'Italie Fiorentina et Cagliari sont à égalité en tête du classement. Certes, Fiorentina bénéficie de l'avantage de son public, mais Cagliari est solide à l'extérieur où il n'a concédé que sept buts. Toutes les possibilités sont donc à envisager.  
Pronostic : 1 X 2

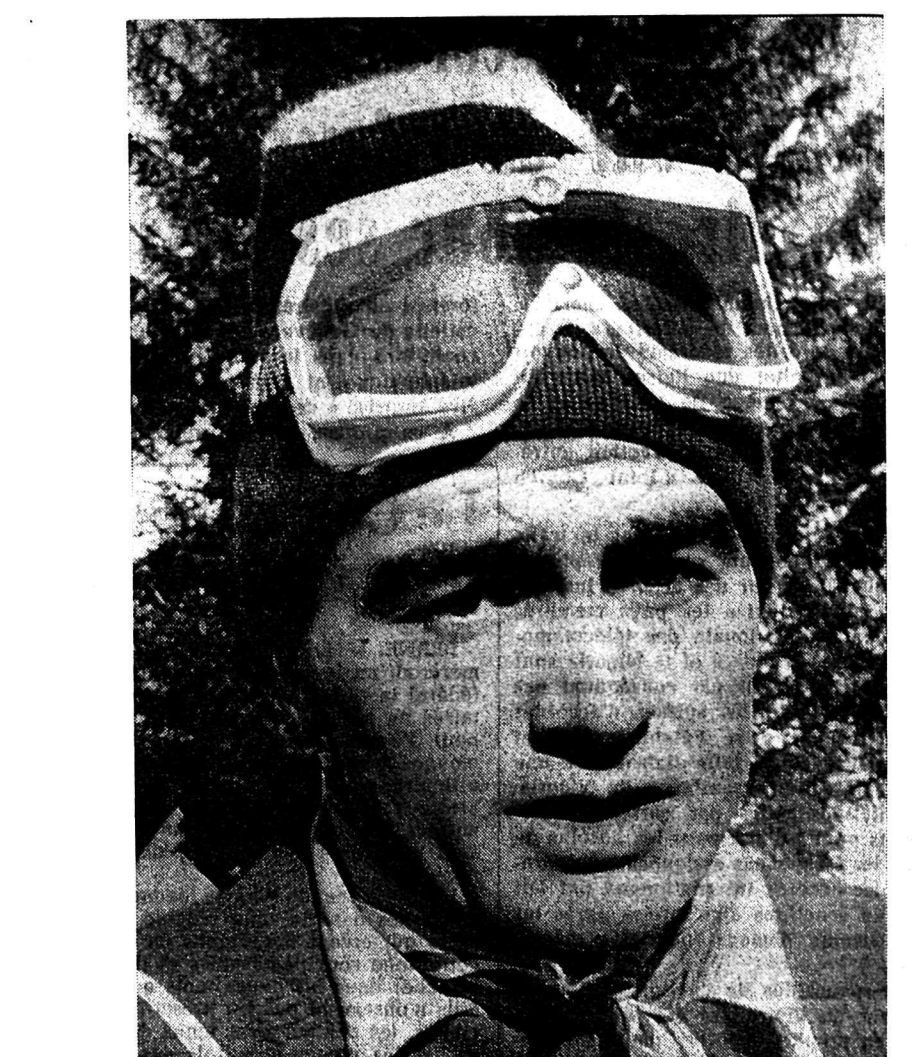
**JUVENTUS TURIN (5) - ROME (6)**  
Déjà les deux équipes ont abandonné l'espoir de rejoindre les premiers. Le choc s'annonce assez ouvert, mais nous donnerons un léger avantage à la formation locale.  
Pronostic : 1 1 X

**LANEROSI (16) - TURIN (7)**  
Lanerossi est l'actuelle lanterne rouge. Dimanche dernier, il a perdu nettement contre un adversaire pas très redoutable. Il possède pourtant la chance d'augmenter son maigre capital de points.  
Pronostic : 1 X X

**SAMPDORIA (14) - NAPLES (9)**  
Sampdoria est actuellement dans le trio de queue. Il doit absolument se ressaisir. Naples est neuvième, mais pas très fort à l'extérieur. Un partage des points nous semblerait équitable.  
Pronostic : X X X

# Répétition du championnat du monde à Val Gardena

Tous les meilleurs descendeurs du moment, en tête desquels les vainqueurs de la saison, l'Autrichien Karl Schranz (Wengen, Kitzbuehel, Saint-Anton), Henri Duvillard (Val d'Isère, Megève) et le Suisse



Dumeng Giovanoli

Joos Minsch (Cortina d'Ampezzo), participeront vendredi à l'épreuve de Val Gardena, qui constituera une répétition générale du championnat du monde de la spécialité qui aura lieu l'an prochain sur la même piste.

Cette descente, qui comptera pour la Coupe du monde de ski alpin, sera disputée sur la piste Sasslong, piste dont le schuss final est extrêmement rapide. Elle est longue de 3900 mètres pour une dénivellation de 839 mètres. Elle comporte 25 portes et la pente moyenne est de 24,30 %.

Quatorze nations seront représentées par quelque 90 coureurs. Parmi les principaux engagés, outre Schranz, Minsch et Duvillard, on peut citer les Autrichiens Heini Messner, Alfred Matt, Reinhard Tritscher, Rudi Sailer et Karl Cordin, les Allemands Franz Vogler et Willi Lesch, les Français Jean-Pierre Augert, Roger Rossat-Mignod et Bernard Orcel (ce dernier effectuera sa rentrée), l'Italien Gerardo Mussner et les Suisses Hanspeter Rohr, Jean-Daniel et Michel Daetwyler, Andreas Sprecher et Hans Zingre. Tous ces skieurs tenteront à cette occasion d'améliorer leur total de points et de se rapprocher de Schranz, qui ne peut plus marquer de points après son triplé du Lauberhorn, du Hahnenkamm et du Kandahar.

Cette descente est facile, sans grandes difficultés, mais elle est très rapide ce qui peut permettre néanmoins aux meilleurs skieurs de faire la différence à déclaré le Suisse Joos Minsch.  
En revanche, la piste de descente féminine fait l'objet de critiques plus nuancées. Les skieuses la trouvent également un peu facile, mais ajoutent qu'elle présente certaines difficultés qui posent des problèmes techniques.  
« Elle est rapide et la vitesse ajoutée à quelques passages délicats la rendent certainement sélective », ont dit les Autrichiennes Brigitte Seiwald et Gertrud Gabl.

Le classement actuel de la Coupe du monde en descente est le suivant:

1. Karl Schranz (Aut), 75 points (maximum).
2. Heini Messner (Aut), 60 p.
3. Henri Duvillard (Fr), 46 p.
4. Jean-Daniel Daetwyler (S), 42 p.
5. Karl Cordin (Aut), 41 p.
6. Joos Minsch (S), 37 p.
7. Jean-Pierre Augert (Fr), 24 p.
8. Rudi Sailer (Aut), 22 p.
9. Alfred Matt (Aut), 19 p.
10. Hanspeter Rohr (S) et Franz Vogler (All), 15 p.
12. Andreas Sprecher (S), 10 p.
17. Hans Zingre (S), 4 p.
22. Michel Daetwyler (S), 2 points.

Lors des premiers entraînements, les coureurs ont trouvé le parcours de cette descente relativement facile. Pour plusieurs, aucune comparaison n'est possible avec les traces des grandes classiques de la saison.

### Descente non-stop: La Suisse A. Zryd la plus rapide

La Suisse Anneroesli Zryd et l'Autrichienne Olga Pall ont été les plus rapides, mercredi après-midi, au cours de la descente non-stop, sur la piste « CIR » de Val Gardena. Anneroesli et Olga ont été créditées quasiment du même temps officiels (1'54"4), mais l'Autrichienne n'avait manqué une porte. La piste « CIR » est longue de 2750 mètres pour une dénivellation de 675 mètres.

Après Zryd et Pall, les meilleurs temps qu'il convient de prendre en considération avec la réserve habituelle car il ne s'agit pas d'une course, ont été réalisés par les Autrichiennes Brigitte Seiwald (1'55"4) et Wiltrud Drexel (1'55"5), la Française Jacqueline Rouvier (1'56"1), l'Autrichienne Giustina Demetz (1'56"5), la Canadienne Judy Crawford (1'57"1) et la Suisse Vreni Inaebnit (1'57"5).

Rappelons que les Suisses partiront avec les dossards suivants: Vreni Inaebnit No 3; Anneroesli Zryd, No 11; Edith Sprecher, No 26; Michèle Rubli, No 37; Heidi Schilling, No 38.  
Les hommes ont, pour leur part, pour suivi leur entraînement. La visibilité était médiocre dans la partie supérieure du parcours et plusieurs chutes ont été enregistrées. Seul, cependant, le jeune Français Fabrice Thomas s'est légèrement blessé. Le Suisse Hanspeter Rohr n'a pas pu s'entraîner, car il se ressent encore de sa blessure de Saint-Anton. D'autre part, Dumeng Giovanoli n'est pas à Val Gardena.  
Un forfait de l'Autrichien Karl Schranz pour la descente de vendredi n'est pas exclu. Il a fait une déclaration dans ce sens. Schranz estime qu'il doit concentrer ses efforts sur le slalom spécial et sur le géant de Kranjska Gora car en descente il possède déjà le maximum de 75 points admis pour la Coupe du monde.

## Le championnat de première Ligue est joué

Bien qu'il reste quelques rencontres à disputer, les formations qui joueront les finales et celles qui seront reléguées sont connues. Dans le groupe cinq, Fleurier s'est finalement imposé devant Yverdon. Le leader a cependant perdu cinq points au cours du championnat. Pour l'avoir vu évoluer, nous nous permettons de dire que ses chances quant à une éventuelle promotion sont assez minces. Cette remarque est d'autant plus valable que ses adversaires, Rot-Belau et Villars-Champéry, sont très redoutables.

Yverdon, quant à lui s'est très bien comporté. Néanmoins, l'extrême jeunesse de la formation confiée aux soins de l'entraîneur Bongard, ne permettait pas d'espérer plus. Ce n'est que partie remise et

Dans le groupe six, par contre, une formation a fait cavalier seul. C'est celle de Villars-Champéry qui fut à plusieurs reprises championne de Suisse avant de sombrer définitivement Villars a en effet cette saison remporté les quinze rencontres jouées. De ce fait il part nettement favori dans les finales. Bien qu'ayant concédé un nul dans le premier match contre Rot-Blau. Derrière, Martigny s'est révéillé assez brillant sans toutefois pouvoir inquiéter sérieusement le leader. En queue de classement, Nendaz n'a récolté que cinq points. Il est relégué.

**DAMES**  
Schmid-Bochatay Fernande, Les Marécottes - Fribourg; Coquoz Marie-Paule, Champéry; Kronig Béatrice, Zermatt; Ming Annellyse, Bettmeralp; Coquoz Agnès, Champéry.

**Escholzmatt**  
Hauser Edy, Obergoms; Hirschier Konrad, Obergoms; Nuquille Henri, garde-frontière 5e arr.; Jaggi Pual, garde-frontière 5e arr.; Durgnat Gaston, Daviaz; Marty Julius, Obergoms; Fellay André, Abagnes; Aufderreggen Armin, police cantonale; Praz Cyrille, garde-frontière, 5e arr.; Raymond Emile, garde-frontière, 5e arr.; Debons Bernard, Morgins; Epiney Robert, Zinal; Epiney Luc, Zinal.

les Yverdonnois tenteront peut-être le grand saut l'an prochain. Forward - Morges et Le Locle se sont par contre montrés assez décevants. Ces deux formations se sont signalées par des performances en dents de scie. Saint-Imier, quant à lui regagnera la deuxième ligue. Les quelques bonnes individualités qui militent dans ses rangs n'ont pas suffi à éviter le naufrage. Cette équipe qui a encaissé 140 buts en seize rencontres, était bien la plus faible du groupe.

**Classement:**

1. Fleurier	16	13	1	2	90	40	27
2. Yverdon	15	10	2	3	80	50	22
3. Forward-Morges	16	9	2	5	88	55	20
4. Le Locle	16	8	1	7	75	63	17
Fonds II	12	7	1	4	59	39	15
Fonds II	17	7	1	4	59	39	15
6. Vallée de Joux	15	6	1	8	54	69	13
7. Genève-Servette II	15	4	3	8	53	62	11
8. Tramelan	15	2	5	8	44	58	9
9. Saint-Imier	16	1	0	15	33	140	2

Les matches suivants restent à jouer: Chaux-de-Fonds II - Yverdon, à fixer. Tramelan - Chaux-de-Fonds II: à fixer. Genève-Servette - Chaux-de-Fonds II: 15 février, 18 heures. Chaux-de-Fonds II - Tramelan: à fixer.

**MESSIEURS**  
Copt Jean-François, Champex; Fournier Jean-Pierre, Haute-Nendaz; Collombin Roland, Bagnes; Fleutry Eric, Les Marécottes; Oreiller Gino, Verbier; Brégy Christian, Saas-Fee; Savioz Marcel, Anzère (descente et slalom spécial seulement); Darbellay Maurice, Bagney (slalom géant et slalom spécial seulement); Roux Philippe, Verbier (descente seulement); Morret Bruno, Martigny (slalom géant seulement).

**Groupe 6:**

8 février	Château-d'Éx - Leukegrund	3-4
8 «	Nendaz - Lausanne II	5-8
9 «	Montana-Crans - Zermatt	7-3
9 «	Nendaz - Martigny	3-8
9 «	Charrat - Château-d'Éx	5-3

**Classement:**

1. Villars-Champéry	15	15	0	0	30
2. Martigny	14	11	1	2	23
3. Lausanne II	16	8	0	8	16
4. Leukegrund	14	7	0	7	14
5. Charrat	15	6	1	8	13
6. Montana-Crans	15	6	1	8	13
7. Zermatt	14	6	0	8	12
8. Château-d'Éx	15	4	0	11	8
9. Nendaz	16	2	1	13	5

Les matches suivants restent à jouer: Charrat - Leukegrund: à fixer. Martigny - Leukegrund: 13 février. Martigny - Zermatt: 15 février. Château-d'Éx - Zermatt: 23 février. Montana-Crans - Villars: 23 février.  
Finales groupes 4 - 5 - 6  
Fleurier - Rot-Blau: 14 février, Villars-Champéry - Fleurier: 16 février.

**MORANDINE**  
APÉRITIF ANISÉ DISTILLÉ  
Un essai vous convaincra



# Impressions d'un rendez-vous romain avec les nouvelles venues de la FIAT

## LES PIMPANTES "SPÉCIALES" 124 ET 125

par J.-P. GASCHEN

### Visages de Rome

Il est partout des souvenirs à Rome et l'antiquité lui donne aujourd'hui comme une seconde vie... Le guide ne manque

fleuve des voitures fumantes se déroule frénétiquement à ses pieds, comme un jeu, sans protestations, du moins sans que j'en visse, bien que ce jour-là fut jour de grève générale... Mais notre rêverie romaine, alimentée aux sources de l'histoire, rejoignit bien vite celle de la vitesse et du mouvement. Entre les tentations nous n'eûmes guère le temps d'hésiter à jour



La 124 « Spécial »

gagné l'autodrome de Vallelunga sur un des nouveaux modèles de la FIAT A 15 km du Vatican, astiquées comme des joyaux de pierres précieuses par une équipe de mécaniciens d'usine, les voitures de démonstration attendaient leurs juges, les journalistes spécialisés de la presse suisse, fidèles au rendez-vous campagnard que la direction de la FIAT avait imaginé avec le luxe et le soin dont le parfait amphitryon peut être capable.

### Sur l'autodrome de Vallelunga

La campagne affleure la ville éternelle. On y respire encore un air vaste éparpillant à l'étranger des hésitations devant la vivacité des petites Fiat qui filent en tous sens dans les rues de Rome.

Le plaisir souverain de rouler sur des chemins à l'écart se doublait de celui d'essayer de nouveaux modèles de voitures où la FIAT renouvelle sa maîtrise et son ambition de dominer le marché. Sans chercher en apparence des solutions révolutionnaires la Fiat adapte aujourd'hui au niveau de la demande ses 124 et 125, en les doublant de nouvelles séries «Spécial».

La formule 124 et 125 a déjà fait ses preuves : habitabilité maxima, suspension et moteur de caractère sportif, mais voiture destinée avant tout à un usage familial.

Pour l'usager sur longues distances de l'autoroute, la berline 124 S permet de très hautes moyennes en souplesse. Sa

vitesse maximum d'environ 170 km/heure est atteinte sans difficulté et la 5ème vitesse ménage sensiblement le moteur lorsque la voiture est lancée. S'adressant plutôt à un autre type de clientèle, la 124 S se pose, avec ses 150 km/heure, désormais en concurrente directe des 1100-1600 actuellement en lice. Son prix extrêmement compétitif lui ouvre un marché étonnamment étendu comprenant même les amateurs de voitures habituellement plus chères ou de performances similaires ou inférieures.

Le circuit sinueux de Vallelunga a permis de comparer les 124 S et 125 S, deux voitures d'aspect extérieur très proche mais de caractéristiques, de moteur et de suspension très différentes. Si la 124 S possède des ressorts à boudin sur les quatre roues, la 125 S reprend le système classique de ressorts cantilever à l'arrière et hélicoïdaux à l'avant.

Plus souple dans sa suspension, la 125 S semble moins sûre de ce fait dans les virages serrés à vive allure ; mais c'est là un langage de course, et, dans toutes les situations normales le comportement routier semble absolument sain et d'ailleurs parfaitement analogue dans son essence aux précédents modèles de la marque, de tendance neutre à sous-vireuse.

### Une heureuse synthèse

La synthèse que représente les 124 S et 125 S est faite pour plaire. A la fois esprit de finesse et de géométrie elle reflète la personnalité de ses créateurs de Turin, aussi carrossiers, auxquels on fait appel du monde entier.

L'aménagement intérieur n'est pas étranger à l'impression favorable du premier contact : siège inclinable à volonté, quatre lampes-plafonnier, commande des essuie-glace par manette à portée des doigts, servo-frein avec répartiteur de freinage (double circuit pour la 125 S), alternateur à grande puissance, glace arrière dégivrante en option, projecteurs à iode (4 sur la 125 S), grand isolement acoustique, pneus radiaux, compte-tours électronique (en option), montre électrique, aucun point de graissage. Vraiment, rien ne manque parmi les adjonctions que l'on trouve sur les voitures d'aujourd'hui les plus modernes, hormis peut-être la boîte automatique que la Fiat ne semble pas encore décidée à lancer sur le marché. Il faut dire à cet égard que la souplesse extrême des moteurs modernes et ceux des 124 et 125 en particulier rend moins désagréable la circulation urbaine et ses à-coups. Le changement de vitesse lui-même est devenu de plus en plus doux.

L'évolution vers l'automatisme semble toutefois inéluctable dans l'automobile, ainsi qu'elle l'est dans les autres secteurs de la production industrielle, comme celui des appareils ménagers.

Bonnes à tout faire d'une clientèle gâtée et qui devient toujours plus exigeante les 124 S et 125 S devraient logiquement combler ses désirs. Je ferai toutefois une réserve pour l'esthétique car je persiste à penser qu'un véhicule destiné à rouler vite sur l'autoroute doit être aérodynamique. Cette caractéristique, certes, est contradictoire avec un volume utile maximum et ne peut être remplie habituellement que par des voitures de sport. L'exemple de la DS mériterait cependant d'être mieux suivi...

J.-P. GASCHEN,

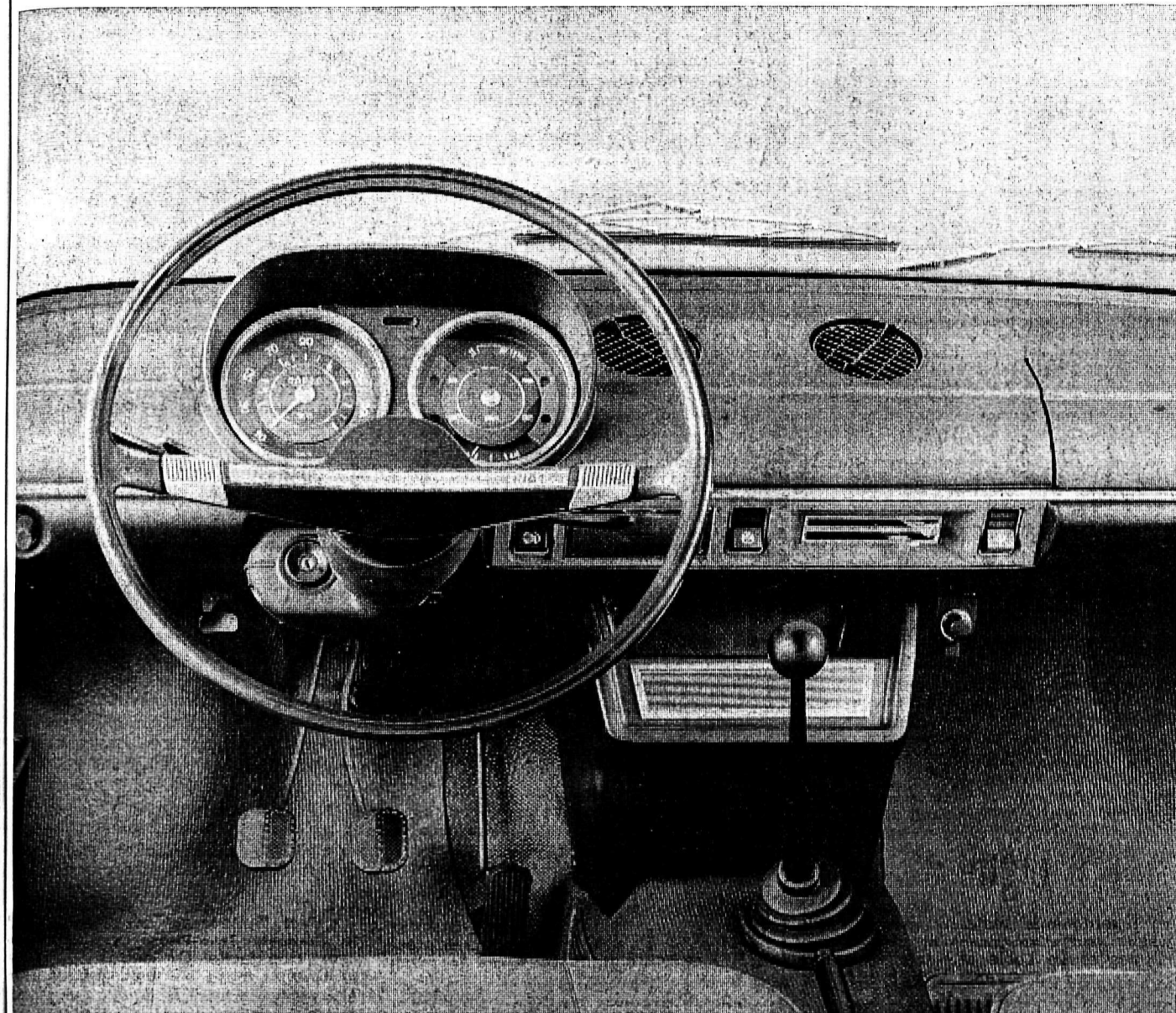


Tableau de bord de la 124 « Spécial »

pas de montrer le balcon du Palais de Venise d'où le Duce prononçait ses discours. L'autocar secoué sur la via Appia Antica passe sur un tronçon de chaussée construit, paraît-il, il y a 2200 ans et, dans la nuit sereine, les murs mutilés du Colisée luisent d'une pâle lumière d'outre-tombe. Indifférent aux rêves des aïeux, le

à la fois de l'un et de l'autre pour les quelques heures de notre escale.

Dans la campagne triste où de grands bœufs gris aux cornes immenses labouraient lentement la terre, sur des routes que traversent les longs troupeaux de moutons, de collines en collines, de villages ternes et cubiques en bourgades grouillantes et pittoresques, nous avons

sa masse étalée au sommet de la colline où les bergers laissaient paître leurs troupeaux de moutons lorsque Mussolini faisait construire un peu plus loin la villa de Claretta Petacci, bloc massif de béton ajouré de fentes horizontales dans le style grandiloquent du dictateur.

La 125 « Spécial »



# Comment les économistes de la First National City Bank voient l'année 1969 en Europe

Les considérations relatives à la balance des paiements et au taux de change constitueront cette année les facteurs dominants de la politique économique intérieure de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne fédérale et des autres pays d'Europe occidentale, écrit la First National City Bank dans son bulletin économique de février.

En Grande-Bretagne — et probablement aussi en France — les politiques mises en œuvre pour redresser la balance des paiements et rétablir la confiance dans la monnaie nationale pourraient, selon l'avis des experts de la banque, se traduire par une augmentation du chômage et un essoufflement de l'expansion économique.

En Grande-Bretagne, la dévaluation tardive à payer. — En Grande-Bretagne, la réaction des exportations à l'impact de la dévaluation de 1967 a été satisfaisante. La progression a été de 17% en volume au cours du deuxième semestre de 1968, par rapport à l'époque correspondante de 1967. Les importations, poursuit la banque, se sont toutefois résolument maintenues à un niveau élevé et n'ont pas, apparemment, réagi à la dévaluation. Ce phénomène s'explique, entre autres raisons, par le développement de la demande intérieure qui a progressé plus rapidement que ne l'attendait le gouvernement sous l'effet principallement de l'accroissement de la consommation.

Une autre raison du niveau — plus élevé que prévu — des importations tient au fait que la hausse des prix des produits importés sous l'effet de la dévaluation n'a pas entraîné la réduction escomptée des dépenses consacrées aux achats à l'étranger. En fait, la proportion de ces dépenses par rapport à l'ensemble des dépenses a augmenté, soulignent les économistes de la banque.

La prévision d'une augmentation de 2,25 à 2,75% de l'expansion globale donne à penser que le niveau du chômage dépassera le taux de 2,5% de la population active, atteint en 1968.

Selon le bulletin de la Citibank, si la politique d'austérité est maintenue, la balance des paiements britanniques pourrait enregistrer un excédent substantiel au cours du second semestre de 1969 en ce qui concerne les paiements courants. Etant donné que le gouvernement présentera vraisemblablement un projet de bud-

get équilibré, l'évolution dépendra essentiellement de la politique monétaire.

**L'économie française entre deux menaces : chômage ou déficit extérieur.** — La France a adopté, pour sa part, après le soulèvement étudiant et ouvrier de 1968 une politique d'expansion rapide destinée à « amortir l'incidence des hausses massives de salaires sur les entreprises ». Le développement rapide des liquidités a malheureusement eu pour effet d'affaiblir la confiance dans le franc et d'encourager une importante émigration des capitaux. Si toutefois — et la banque y insiste — une telle politique n'avait pas été adoptée, « une vague de faillites et un chômage massif auraient difficilement pu être évités ».

Pour stimuler la confiance dans le franc après la crise monétaire de novembre, le gouvernement français a été contraint d'adopter un programme d'austérité comportant une sévère réduction du déficit budgétaire pour 1969, un plafonnement strict des avances bancaires et le retour au contrôle des changes.

A en croire l'O.C.D.E., le produit national brut français devrait, si la politique actuelle est maintenue, dépasser de quelque 5% celui de 1968. Dans cette hypothèse, la situation de la balance des paiements serait relativement favorable et se

traduirait par un déficit modéré pour les paiements courants.

« Mais, ajoute la banque, la production industrielle déclinerait probablement et le chômage augmenterait au cours du second semestre. La voie est donc étroite pour la France entre la détérioration de l'emploi et l'aggravation du déficit extérieur ».

**Une nouvelle année d'expansion pour l'Allemagne.** — En Allemagne, note la banque, le boom économique et l'excédent de la balance commerciale se poursuivent. En valeur réelle, l'augmentation du PNB allemand a été de 6,5% en 1968 et le taux de chômage est tombé à 0,9%. En outre, l'excédent de la balance commerciale a été à peu près égal à celui de 1967, année de récession.

Les organismes de recherche économique allemands prévoient, pour 1969, une progression de 4,5% du PNB accompagnée d'un ralentissement au cours du second semestre. Bien que cette opinion paraît confirmée par les mesures prises en novembre dernier pour réduire l'important excédent des échanges commerciaux (diminution des charges applicables aux importations et des avantages accordés aux exportateurs), elle semble aujourd'hui, selon la Citibank, d'un pessimisme injustifié.

« 1969, concluent les économistes de la First National City Bank, sera une très bonne année pour les affaires en Allemagne, mais le maintien d'un important excédent commercial continue à poser un sérieux problème aux principaux pays à balance des paiements déficitaires : Grande-Bretagne, France et Etats-Unis ».

## Ralentissement de la hausse des loyers en 1968

D'après les données officielles, le niveau moyen des loyers s'est élevé l'année dernière en Suisse de 6,7%. En 1967, la hausse avait atteint 8,1%. Le renchérissement des loyers s'est donc ralenti.

Comme cela était déjà le cas au cours des années précédentes, l'augmentation des loyers en 1968 résulte principalement du renchérissement des loyers des « anciens logements », c'est-à-dire des logements construits avant 1947. Cela s'explique par le fait que les loyers de ces logements avaient été artificiellement bloqués pendant de nombreuses années (période de guerre et d'après-guerre), situation qui disparaît maintenant graduellement avec la suppression de la réglementation officielle dans ce domaine. Toutefois, les adaptations de ces loyers n'ont fait, en règle générale que compenser — partiellement seulement dans la plupart des cas — les hausses très sensibles de coûts intervenues ces dernières années : augmentation des taux hypothécaires, des prix, des réparations et des taxes et tarifs divers imposés aux propriétaires. Souvent aussi, des réparations et des modernisations ont exercé une influence sur le niveau des loyers des anciens logements. L'accroissement des coûts, en particulier la hausse des taux hypothécaires, explique également dans une large mesure le renchérissement intervenu en ce qui concerne les logements construits de 1947 à 1967 (« nouveaux logements »).

Une constatation intéressante est que la hausse de l'indice général est plus forte que la progression moyenne des indices des anciens et des nouveaux logements. Cela résulte du fait que, outre

ces deux catégories, l'indice général prend aussi en considération les logements « tout récents », c'est-à-dire construits depuis l'enquête précédente. Etant donné que l'activité déployée dans la construction locale demeure intense, la part des appartements tout récents est proportionnellement élevée, ce qui affecte en conséquence le niveau général des loyers de l'ensemble des logements. On estime qu'un cinquième de la hausse de l'indice des loyers peut être imputée à ce facteur. Le niveau moyen des loyers aurait donc progressé même si les loyers des anciens et nouveaux logements n'avaient subi aucune hausse. Il résulte de cela que les adaptations effectives en ce qui concerne les logements existants ont, en moyenne, été inférieures à ce que pourrait laisser croire l'évolution de l'indice général.

Un point important est l'influence des loyers sur les budgets familiaux de salariés. En fait, malgré la hausse continue, les données officielles permettent de constater que la part du loyer dans l'ensemble des dépenses des ménages a baissé au cours des années Représentant, en moyenne, 11,7% pour les familles d'ouvriers et 13,1% pour les familles d'employés, elle était très inférieure au niveau constaté avant la Deuxième Guerre mondiale (1936/37 : 18,1%), ce qui contredit la thèse défendue par certains milieux selon laquelle les loyers actuels absorbent une part excessive des revenus. On peut en conclure que la suppression du dirigisme étatique dans le domaine des loyers n'a eu jusqu'à présent aucune répercussion sensible sur la charge exercée par le loyer sur les budgets familiaux.

### Société d'électricité (SODEC) S.A. Luxembourg, en liquidation

Les liquidateurs de la SODEC communiquent ce qui suit :

L'assemblée des actionnaires se réunira à Luxembourg, dans les salons de l'Hôtel Brasseur, 38, Grand'ruë, à 11 heures du matin, le 26 février prochain.

La mise en paiement aux actionnaires d'une somme de 565 francs à prélever sur les réserves, décidée par l'assemblée générale du 18 décembre 1968, aura lieu le 28 février 1969. Il en sera de même pour le dividende de 185 francs afférent à l'exercice qui a pris fin le 19 décembre 1968.

### L'amélioration des rentes AVS depuis 1948

Les rentes AVS représentent aujourd'hui, dans l'ensemble des cas, un multiple de leurs montants initiaux. Après la

7e révision de l'AVS, les minima pour la rente vieillesse simple et pour la rente vieillesse de couple dépassent de 400% et les maxima de 220% le niveau fixé lors de l'introduction de l'assurance en 1948. Les rentes suivantes ont été encore plus fortement améliorées. Le montant minimum de la rente de veuve dépasse de 412% le niveau initial ; le montant maximum le dépasse de 284%. En ce qui concerne les rentes d'orphelin, le montant minimum a subi une progression de 562% pour les rentes simples et de 570% pour les rentes entières ; le montant maximum des rentes d'orphelin accuse un accroissement de 433%. L'indice des prix à la consommation n'ayant que beaucoup moins fortement progressé (47%), il résulte par rapport à 1948 une amélioration réelle tout à fait remarquable sur toute la ligne. Le pouvoir d'achat des rentes est de deux fois à quatre fois et demie supérieur à ce qu'il était en 1948.

## Planification et Technologie dans l'Europe de demain

A l'heure actuelle, il n'y a pas de problèmes plus importants et plus urgents pour les hommes d'aujourd'hui et pour ceux de demain que les questions qui touchent à l'avenir scientifique et technologique de l'Europe. Celle-ci a été un foyer de science et de culture en même temps que le berceau de la civilisation technicienne au XIXe siècle. Après la Seconde Guerre mondiale, elle se trouve devancée par les Etats-Unis d'Amérique.

Dès lors, rien de surprenant que l'intégration européenne et les questions qui s'y rapportent aient suscité un très grand intérêt dans l'élite de la population et inspiré de très nombreuses publications. Parmi cette littérature de qualité souvent

inégal, le livre que vient de publier le professeur Firmin Oulès sous le titre : *Planification et Technologie dans l'Europe d'aujourd'hui* représente une contribution d'une valeur exceptionnelle. Comme dans ses nombreuses autres publications qui l'ont fait connaître bien au-delà de nos frontières — notamment dans les pays anglo-saxons — dans cet ouvrage l'auteur donne toute sa mesure par la rigueur de sa méthode scientifique fondée sur la pénétration de ses observations, sur des analyses lucides et concrètes en profondeur pour résoudre les deux problèmes fondamentaux de l'heure présente : « Comment construire efficacement et rapidement l'Europe Unie ? Comment combler le fossé technologique entre l'Europe occidentale et les Etats-Unis ? »

Comme son titre l'indique implicitement, l'ouvrage comprend deux parties, complétées par une importante postface.

Dans la première partie, l'auteur constate d'abord les relations qui existent aujourd'hui entre les effets du progrès technologique et les dimensions du marché. Ces relations montrent la nécessité de l'intégration économique de l'Europe occidentale. Mais, pour se poursuivre dans de bonnes conditions, l'intégration est inséparable de la coordination prévisionnelle qu'est la planification. Celle-ci est nécessaire soit pour prévenir les déséquilibres de croissance, soit pour éviter que chaque pays exporte ses difficultés économiques et tombe dans des gaspillages, soit enfin pour tenir compte des exigences nouvelles dues à l'apparition d'entreprises géantes. D'ailleurs, il ne s'agit pas d'une planification autoritaire et bureaucratique comme en URSS et dans les pays de démocratie populaire, mais d'une planification souple et éclairante.

La deuxième partie est consacrée au retard technologique européen et aux problèmes que posent les investissements sous contrôle américain en Europe. Cette seconde partie est la plus importante de l'ouvrage. Dans un chapitre préliminaire, l'auteur examine comment se posent les deux problèmes fondamentaux précités, tant pour les pays industrialisés de l'Europe occidentale qu'aux yeux des Américains les plus lucides. Le chapitre suivant donne un tableau d'ensemble des causes du retard technologique européen et des remèdes qu'il préconise pour les surmonter.

Une fois établi le tableau d'ensemble des causes du retard technologique européen et des remèdes à y apporter — ce qui donne une vue synthétique des interdépendances d'abord entre les diverses causes et ensuite entre chaque groupe de causes et les remèdes correspondants — l'auteur consacre cinq longs chapitres à leur examen approfondi et détaillé. Comme ceux de la conclusion et de la postface, les développements de ces chapitres se fondent essentiellement sur des observations circonstanciées et souvent chiffrées. De telle sorte que les appréciations qui sont portées et les interventions qui sont proposées résultent avant tout de l'analyse lucide des faits et non de jugements personnels ou à priori : car l'auteur estime que ce sont les faits qui jugent, et non les hommes. Cette référence incessante aux faits confère à ce livre une grande objectivité.

Firmin OULÈS

### BOURSE DE LAUSANNE

	11. II.	12. II.
BCV	1235	1230
Caisse d'épargne	510	510
CFV	1060	1060
Brigue VZ	95 d	95
Cuir et Plastique	1050 d	1050 d
LO	450	460
Navigation ord.	42 d	44
CVF	550	560
Rom. Electr.	412	420
Beau-Rivage	640	640 d
Nestlé port.	3540	3570
Nestlé nom.	2340	2350
Suchard A	1490	1490
Ateliers Vevey	650	655
Baumgartner	3700	3750
Câbl. Cossonay	3150	3175
Chaux, Ciments	620	600
Feuille d'Avis	295 d	295 d
Innovation	380	370
Sapal	860 d	860 d
La Suisse	3300	3300
UMV	2100 d	2100 d
Zyma	5625	5600
Alcan Alum.	129 50	129
Amer. Tel. Tel.	238	238
Can. Pacific	331 d	331
Consol Nat. Gas.	138 50	139 d
Dow Chemical	344 d	341 d
DuPont	700 d	700
East Kodak	310	312 d
Ford Motor	224	220 1/2 d
Gen. Elec.	398	395 d
Gen. Foods	339 d	341 1/2 d
Gen. Motors	350	345 d
Goodyear Tire	250 50 d	256 d
IBM	1298	1320
Int. Nickel	168 1/2 d	170
Int. Paper	166 50 d	170
Int. Tel. Tel.	233 d	236 d
Kennecott	213 50 d	213 1/2 d
Montgomery	227 d	228 d
Nat. Distillers	181 d	178 d
Pacific Gas	159 d	159 d
Penn Central	289 d	284 d
Stand Oil NJ	350	354
Union Carbide	199 50 d	202
U.S. Steel	206 50 d	205 1/2
Woolworth	137 50 d	141 d

### BOURSE D'AMSTERDAM

	11. II.	12. II.
AKU	128	128
Hoogovens	104.80	106.80
Zwan. Organon	197	196.30
Philips Lampen	165.30	166.20
Royal Dutch	188.40	187.40
Unilever	129.20	130.60

### BOURSE DE ZURICH

	11. II.	12. II.
Swissair port.	950	962
Swissair nom.	825	820
UBS	5340	5320
SBS	3450	3380
CS	4135	4120
BPS	2715	2680
Bally	1590	1570
Commerciale	345 d	355 of
Fédérale	455	465
Electro	1770	1760
Holderbank	484	480
Indelec	1370	1355
Motor	1400	1380
Traction	220	212
Métaux	1050	1000
Italo	222	221
Rück	2280	2210
Winterthur	1225	1215
Zurich	6400	6400
Aar	900 of	880 d
Boverl	2620	2570
Saurer	1520	1500
Ciba port.	9725	9700
Ciba nom.	7790	7810
Simplon	480	470 d
Fischer	1410	1395
Geigy port.	14650	14550
Geigy nom.	9350	9280
Geigy bon	11150 d	11250
Lenzbourg	5025	5025
Laufenbourg	1480	1480
Landis	1705	1715
Lonza	2120	2080
Sandoz	9900	9950
Aluminium port.	3750	3750
Aluminium nom.	1790	1785
Suchard B.	9025	9050
Sulzer	4450	4440
Oursina	7940	7880
Anglo	410	407
CIA	43	42 1/2
Bull	104	105
Ofsit	75 1/2	76
Philips	197 1/2	198
Royal	226	225 1/2
Sodec	239 1/2	237
Unilever	152 1/2	153 1/2 d
ABEG	274	273 1/2
Anilin	253	253
Bayer	221	220
Hoechst	287 1/2	288
Mannesmann	171	173 1/2
Siemens	332	333
Thyssen	199	200 of
VW	589	594

### BOURSE DE GENEVE

	11. II.	12. II.
Gardy	270	265
Charmilles	1220	1220
Physique port.	1255	1290
Physique nom.	965	1005
Sécheron port.	400	420
Sécheron nom.	360	360
Amer. Eur. Sec.	162.50	163
Montedison	15.75	685
Olivetti	20.75	20.60

### BOURSE DE LONDRES

	11. II.	12. II.
Ang. Amer. Corp.	39 1/2	39 3/4
British Petrol.	148/3	150/3
Br. Amer Tobacco	151/-	151/6
Courtaulds	277 1/2	277 10/16
de Beers	43 1/2	43
Elliott		
Gus A.	57/-	56/6
Imp. Chemical	21/9	21/9
Rolls Royce	44/9	44/6
Shell		
United Steel	96/9	96/9
West. Holdings	160/-	161/3

### BOURSE DE PARIS

	11. II.	12. II.
Air Liquide	464.20	467
Fcaise Pétroles	224.80	231
Hachette	585	596
Machines Bull	122	118.10
Michelin	980	1000
Péchiney	206.80	209.90
Peugeot	159	157
Rhône-Poulenc	230	234
Saint-Gobain	227.20	227
Suez	420	433
Thomson Houst.	185	150

### BOURSE DE FRANCFORT

	11. II.	12. II.
AEG	253	252
Badische Anilin	234	233
Daimler-Benz	439 1/2	440
Deutsche Bank	341 1/2	342 1/2
Dresdner Bank	327	327 1/2
Farben Bayer	205.10	204.10
Hoechst Farben	265.60	265 1/2
Kauffhof	334	335 1/2
Mannesmann	161 1/2	162 1/2
Siemens Halske	307 1/2	308
Thyssen Hütte	185	185
VW	549	554

### BOURSE DE BÂLE

	11. II.	12. II.
Bâloise Holding	226	222
Ciment Portland	4550	4400 d
Ciba nom.	7850	7825
Geigy port.	14700	14500
Geigy nom.	9360	9300
Pâtes de bois	1160	1150
Sandoz	9875	9850
Hoffmann bon	178000	177000

### BOURSE DE MILAN

	11. II.	12. II.
Assic. Generali	59760	59850
Fiat	2915	2918
Finsider	586	585
Italcementi	24940	25045
Magneti Marelli	1432	1431
Olivetti priv.	3044	3044
Snia Viscosa	2985	2994
Montedison	1012	1011

### BILLETTS DE BANQUE

	Achat	Vente
Etats-Unis	4.28	4.32
Canada	3.95	4.04
Angleterre	10.20	10.40
Allemagne	106.-	108.50
France	81.-	85.-
Italie	-68	70 1/2
Autriche	16.58	16.85
Belgique	8.30	8.55
Hollande	118.-	120.-
Danemark	56.-	59.-
Norvège	58.50	61.50
Suède	82.-	85.-
Finlande	101.-	106.-
Espagne	6.-	6.30
Portugal	14.88	15.35
Yugoslavie	29.-	38.-
Grèce	13.40	15.-
Egypte	-	6.-

### HORS BOURSE

	Offre	Demande
Fund inv.	émission	12.28
Div. Invest.	émission	11.10
Div. Growth	émission	16.15
Paillard	3325	3300
Banque Romande		1050

Les cours de la Bourse nous sont obligeamment communiqués par la Banque Cantonale Vaudoise

Actualités

Service compris

par Michel JACCARD

PEUT-ÊTRE, un jour, plaira-t-il à quel- que historien de se pencher sur l'ori- gine du... pourboire !

L'usage en est sans doute fort ancien. Rappelons-nous les romans de cape et d'épée où, à chaque page, le noble aven- turier jette négligemment une bourse pleine de louis ou d'écus à son obligé.

Dans le « Courrier de Lyon », l'auteur a inséré une scène de pourboire pleine d'hu- mour.

Suprêmement élégant, un « Incroyable » tend une pièce d'or à l'aubergiste.

— Mais, Monseigneur, elle est fausse... balbutie le manant.

— Ça ne fait rien, rétorque l'hôte avec dignité, gardez, gardez...

Le pourboire ne se pratique plus, de nos jours, que dans l'hôtellerie et la restaura- tion.

Naguère, il était dépendant de la géné- rosité du client.

Il fut ensuite codifié et porté sur les factures, avec une « quota » allant de 12,5 % à 15 %.

Le produit de ces libéralités... obligatoi- res est versé dans ce que le personnel de la branche appelle le « tronc » et réparti selon les règles subtiles de la péréquation. Ceci dans l'hôtellerie et les grandes mal- sons.

Pour les petits établissements, le « ser- vice », comme son nom l'indique, va sans détour à qui de droit, c'est-à-dire à la som- melière ou au garçon.

Depuis quelques années, on observe une offensive de plus en plus vigoureuse contre le pourboire. Sa pratique s'inscrit contre la notion du juste prix ; de surcroît, elle a quelque chose d'humiliant pour le récipiendaire, dont une partie du salaire demeure liée au bon cœur de son client.

UNE réforme est en cours.

Un certain nombre de restaurateurs et d'hôtellers romands ont proscrit le pourboire et présentent des additions « tout compris ».

Les buffets de gare, qui dépendent des CFF, ont admis à leur tour le système. Là aussi les prix contiennent la marge néces- saire au service.

Notez que serveuses et sommeliers — c'est humain ! — se gardent généralement de signaler cette innovation à leurs pra- tiques. Ils encaissent imperturbablement le « surpourboire » du consommateur igno- rant. Ou, s'ils préviennent le client, c'est au moment où celui-ci a déjà disposé le complément dans la soucoupe. Comment, sans honte, le retirer précipitamment ?...

Bref, c'est une question de rodage.

Il serait souhaitable que la réforme se généralisât rapidement. L'hôte n'aime guère les traitements différentiels et il lui dé- plaît — par courtoisie ou par timidité — de s'enquérir, avant de payer, de l'inclu- sion éventuelle du pourboire.

Le personnel lui-même, principal inté- ressé, est acquis à la réforme. Il connaît mieux le montant de ses revenus et les décomptes complexes lui sont désormais épargnés.

Rien ne s'oppose donc à la généralisa- tion du « service compris ».

Dans sa dernière livraison, la « Corres- pondance syndicale suisse » va même plus loin. Après avoir évoqué les avantages du nouveau système, notamment dans le do- maine social, l'auteur conclut en recom- mandant de s'en tenir au « service com- pris » :

« De son côté, partout où ce système est appliqué, la clientèle doit strictement renoncer à donner un pourboire supplé- mentaire. Des considérations de « prestige social » aidant, cette coutume finirait par se généraliser : et l'on aboutirait purement et simplement à un retour de l'ancien état de choses, mais avec de nouvelles aug- mentations, injustifiées, des prix. »

Ne soyons donc pas plus royalistes que le roi ni plus généreux que le dandy du courrier de Lyon :

— Gardez, gardez...

M. J.

LETTRÉ DE PARIS

Un Français en Espagne

par L.-A. ZBINDEN

La visite que vient de faire en Espagne M. Michel Debré, ministre français des affaires étrangères, avait été décidée il y a plus de trois mois. Evidemment, elle tombait mal, c'est-à-dire en plein état d'exception. Faisons à M. Michel Debré l'honneur de croire qu'il n'a pas de goût personnel pour le fascisme, fût-il espagnol, et qu'il a été le premier à regretter que son voyage coïncide avec une démonstration de force.

Au surplus, il y a les sentiments, et il y a la réalité, en d'autres termes la morale et la politique, souvent contradictoires. « Il serait inadmissible que le ministre des affaires étrangères se rende en Espagne dans les conditions présentes », disait-on et écrivait-on dans les milieux républi- cains de Paris. Et l'on ajoutait : « Une telle visite apporterait une caution impli- cite à la politique répressive du général Franco et une insulte aux libéraux d'Es- pagne ».

Une des dernières informations parve- nues d'au-delà des Pyrénées avant le dé- part de Michel Debré annonçait l'interpel- lation à Barcelone et l'expulsion d'Es- pagne de Mme Emmanuel Mounier, venue sur invitation, dans la grande ville cata- lane présider une conférence consacrée à l'œuvre de son mari. Les universitaires, intellectuels et prêtres qui l'entouraient furent poursuivis eux aussi ; cela pour signifier que la répression n'accable pas seulement les « gauchistes » et que par consé- quent l'émotion causée en France par cette mesure s'étendit à de nombreux milieux.

Le voyage du ministre ne fut pas dé- commandé. C'est à peine si on l'écourta de quelques heures. Politique d'abord. De même, après l'affaire tchécoslovaque — plus longtemps après il est vrai — le gou- vernement français n'en reçut pas moins avec faste tout récemment M. Kiriline venu en France avec sa délégation ministé- rielle participer aux travaux de la « Grande commission franco-soviétique ».

De Gaulle est l'opposé d'un Latin

L'amertume de beaucoup a donc entouré le voyage du ministre français des affaires

étrangères à Madrid, aussi bien en Es- pagne qu'en France. Cela dit, sur le plan des réalités où triomphe la raison d'Etat — et jamais elle n'a mieux triomphé que sous de Gaulle — ce voyage était utile.

Bilatéralement : pour développer les échanges économiques de part et d'autre des Pyrénées et ne pas laisser des pays tiers, l'Allemagne particulièrement, prendre toute la place dans les investisse- ments et les exportations en Espagne. Internationallement : pour constater l'accord entre Paris et Madrid sur la Méditerranée, bien commun, où règne la tranquillité tant que les autres n'y sont pas, entendez les Soviétiques avec leur flotte, par exemple, les Américains aussi, et les apprentis-sor- ciers du Proche-Orient avec la tension qui s'y manifeste. La Méditerranée aux Méditerranéens est une formule qui plait aux deux généraux chefs d'Etat, de Gaulle et Franco.

Ce qui ne veut pas dire que ce secteur du glaci français compte beaucoup pour de Gaulle. Celui-ci est un Lillois, un homme du nord, à l'opposé du caractère latin. Cela apparaît nettement à l'intérieur même de l'hexagone français. Si l'opposition au général est particulièrement marquée dans le sud du pays, ce n'est pas seule- ment par la tradition républicaine qui s'y perpétue, c'est aussi par ce que les Méridionaux ne se reconnaissent pas en lui. De Gaulle n'est pas des leurs.

Politique de dégage- ment en Méditerranée

Le fait est que dans ses déplacements, soit officiels, soit privés, de Gaulle descend rarement au-dessous de Lyon. Il se

LONDRES

Tempête dans un pot d'encre d'imprimerie

(De notre correspondant Saint-James)

L'événement de cette semaine en An- gleterre est un de ces incidents sans aucune portée mais qui, démesurément enflés par la presse et les politiciens, finissent par obscurcir tout l'horizon. Il y a quelques jours, un parlementaire conservateur, sir Gerald Nabarro, annonçait que les typographes de ses amis lui avaient montré des documents révélant que le gouvernement s'appre- tait à porter l'impôt sur les autos de 25 livres à 35 pour les petites cylindées, 40 pour les grosses.

Tout aussitôt, ce fut un gros scandale à Westminster. Le chancelier de l'Echi- quier, M. Roy Jenkins, repoussa avec in- dignation toute intention de ce genre. Le syndicat des typographes protesta contre cette imputation à l'honneur et à la conscience de ce corps de métier qui, selon lui, jamais, au grand jamais, ne ré- vèle les secrets qui lui sont confiés. Les députés discutèrent avec ardeur et à longueur de journée cette ridicule af- faire, tant et si bien que le premier mi- nistre lui-même, M. Harold Wilson, crut devoir intervenir pour annoncer la for- mation d'une commission d'enquête par- lementaire pour en connaître tous les dessous.

De son côté, sir Gerald jurait qu'à moins d'être mis à la torture, rien ne lui ferait révéler les noms de ses informa- teurs. Il faisait d'ailleurs remarquer qu'il faisait peu de cas des dénégations de M. Jenkins : après tout, rappela-t-il, sir Stafford Cripps, ce modèle socialiste de rectitude, avait nié vingt fois qu'il songeait à dévaluer la livre... jusqu'au mo- ment où il le fit en 1949. De même, son successeur (et prédécesseur de M. Roy Jenkins), M. James Callaghan, et M. Wilson lui-même, avaient maintes et maintes fois annoncé que leur première tâche était la défense de la devise na- tionale... jusqu'au jour de novembre 1967 où ils la dévaluèrent. Et il s'agissait d'une matière autrement plus impor- tante que le taux d'une taxe !

Pourquoi ce branle-bas de combat au sujet d'une déclaration par un député qui n'a jamais été ministre et qui ne fait même pas partie de « l'équipe de rechan- ge » de l'opposition ? C'est que Nabarro, sans être politicien de grand format, est néanmoins une personnalité des plus curieuses et même des plus attachantes. D'abord, c'est un « self-made man » dans tous les sens du terme. Né à Londres en 1913 dans une famille besogneuse, il

dut quitter l'école à 14 ans, se fit enga- ger comme mousse, puis s'enrôla comme simple soldat, et atteignit rapidement le grade de sergent. On lui proposa d'en- trer à l'école militaire de Sandhurst, mais il refusa, faisant valoir qu'il n'était pas assez riche pour devenir officier. Ayant quitté l'armée, et se trouvant sans travail, il accepta, au hasard d'une ren- contre dans un café, une place de ma- nœuvre dans une scierie ; en quelques années, il en devint directeur. Il se mit alors à son propre compte, et devint rapidement le riche administrateur de gros- ses entreprises.

Ayant ainsi assuré sa matérielle, il décida d'entrer dans le monde de la po- litique. Aux élections de 1950, il vain- quit le candidat sortant socialiste dans la circonscription de Kidderminster, qu'il représente aujourd'hui encore. Au pa- rlement, il se fit bientôt remarquer : sa voix de stentor, rappelant qu'il avait été sergent-major dans l'armée, et sa physio- nomie de mousquetaire aux impres- sionnantes moustaches, ne furent pour lui que des éléments pour se faire valoir dans son rôle d'enfant terrible et de re- doutable orateur, dont les boutades n'épargnaient pas toujours les dirigeants de son propre parti, où il figure à la droite radicale : c'est un admirateur et un ami de M. Enoch Powell — ce qui, en Angleterre, veut dire qu'il épouse volon- tiers les causes populaires parmi le grand public, telles que l'arrêt de l'immig- ration de couleur, mais honnies par les politiciens. C'est dire aussi qu'il est plu- tôt un libéral à l'ancienne mode qu'un réactionnaire.

Mais toute cette affaire, si elle contri- bue considérablement à augmenter sa publicité personnelle, n'en est pas moins, au fond, parfaitement oiseuse. Peut-être sir Gerald s'en est-il laissé imposer par des pince-sans-rire. Du moins, il a pro- voqué une réaction qui ne peut être qu'à son avantage... et à celui des auto- mobilistes. Car, de deux choses l'une : ou bien le gouvernement augmentera la taxe, ce sur quoi sir Gerald pourra dire : « je vous l'avais bien dit » — ou bien il ne l'augmentera pas, et dans ce cas, il pourra se targuer de l'avoir empêché par le brouhaha qui vient de saluer son in- tervention. Pour n'être pas un grand homme d'Etat, on voit qu'il n'a besoin de prendre des leçons de personne, pas même du premier ministre, en matière de roublardise.

SAINT-JAMES.

Féminités

À TABLE :

Rognons sauce moutarde  
Pommes à l'anglaise  
Salade de laitue et tomates  
Mousse au chocolat

Rognons sauce moutarde. — Prépara- tion : 10 minutes. Cuisson : 15 minutes. Un rognon de bœuf ou 2 rognons de veau, ouvrez-les, retirez-en les nerfs, la graisse et la fine pellicule qui les enveloppe. Coupez-les en gros dés et faites-les revenir au beurre à feu vif en remuant souvent et en faisant sauter la poêle ; salez et poi- vrez ; mettez une cuillerée de moutarde lorsque les morceaux de rognons sont cuits et encore tendres ; remuez, ajoutez deux cuillerées de crème et de fines her- bes hachées.

LES SECRETS DU CORDON BLEU

Votre yaourt sera plus onctueux si vous le battez à la fourchette dans un compo- tier avec un quart de crème au sucre vanillé.

Vous corserez la sauce des pommes de terre au lard en y ajoutant un verre de vin blanc.

CONSEILS PRATIQUES

Un balai ne passe pas sous un meuble trop bas, entourez le manche du balais d'un chiffon de laine, un tricot usagé, qui enlèvera la poussière.

Pour savoir si votre café est sucré ou non, il suffit de faire tinter une cuillère contre la tasse ; si le bruit est mat c'est que votre café est sucré, dans la négative le bruit sera clair.

Un plat fendu peut se réparer d'une manière invisible ; faites-le bouillir dans du lait trois quarts d'heure.

Attention au lavage dans la machine à laver du linge taché de cambouis ou de sang.

LE BAIN OU LA DOUCHE ?

Nos lectrices nous demandent : « Pour se détendre, le bain est-il plus profitable que la douche ? »

Un bain prolongé dans l'eau chaude c'est le bien-être, la chaleur douce du bain engourdit, réduit ou supprime les contractures de fatigue, vous en sortez bien détendue, les muscles relaxés. Mais le bain déshydrate, la peau n'est pas une pièce de lessive qui s'imbibe à force de tremper ; l'eau du bain loin d'être absorbée, entraîne jointe au savon, les graisses qui fixent l'eau de l'épiderme et l'empêchent de s'évaporer ; la chaleur dilate les pores, active la transpiration, vous vous déshydratez encore. Ne cherchez pas d'autre cause, parfois au manque de fermeté, à la flétrissure de votre peau. Les bains trop longs et trop fréquents ne sont pas bons pour la santé ; ils affaiblissent, amènent à la longue, aggravent les varices, les veines se congestionnent.

L'eau ruisselante donne aux nerfs : la paix !

La douce pluie de la douche surtout sur la colonne vertébrale équivaut à un massage léger que le bain ne peut pas vous apporter. Les milliers de petites ter- minaisons nerveuses qui affluent à la peau sont apaisées.

RIONS UN PEU !

Deux amies se rencontrent et l'une s'ex- clame :

— Oh, comme tu as aminci, dis-moi vite ton régime !

— Je ne suis pas au régime, proteste l'amie, ma ligne je la dois aux lentilles... — Tu veux rire !... les lentilles ça fait plutôt grossir...

— Peut-être, mais si tu fais comme moi, tous les matins j'en jette un kilo par terre et je les ramasse une par une !

Gastronomie

AUBERGE DU CHALET-À-GOBET

Fondue bourguignonne

Téléphone 91 61 04

P. GLUNTZ

La mode Roberto Capucci



La collection du célèbre couturier Italien Roberto Capucci a eu un très grand succès et l'actrice italienne Claudia Cardinale y a assisté et a par la suite commandé un certain nombre de toilettes. Voici Claudia Cardinale assistant au défilé de mode de Roberto Capucci. (Photo ASL.)

BILANS  
IMPOTS + EXPERTISES  
FIDUCIAIRE  
**Surdez**  
LAUSANNE Rue de Bourg 8 Tél. (021) 22 91 44  
GENÈVE Rue Eaux-Vives 15 Tél. (022) 35 51 51  
BEX Place du Marché Tél. (025) 5 25 35

Vêtements

**Monsieur**

Place Centrale Martigny  
Spécialiste pour HOMME  
Toutes retouches gratuites P. 4656 S

# Le Confédéré

dernière illustrée

## QUOTIDIEN

ÉDITE PAR LE PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

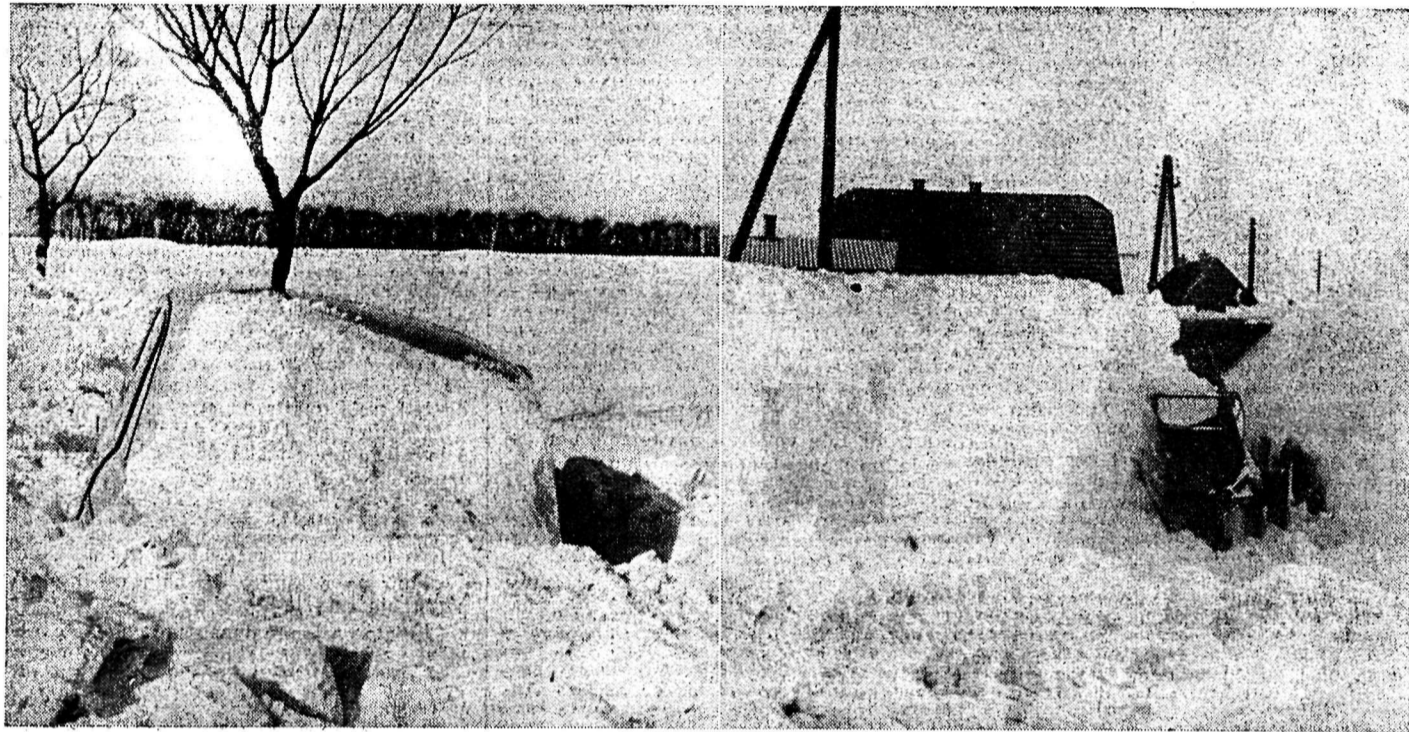
Gamme complète

**alfa romeo 69**  
en stock

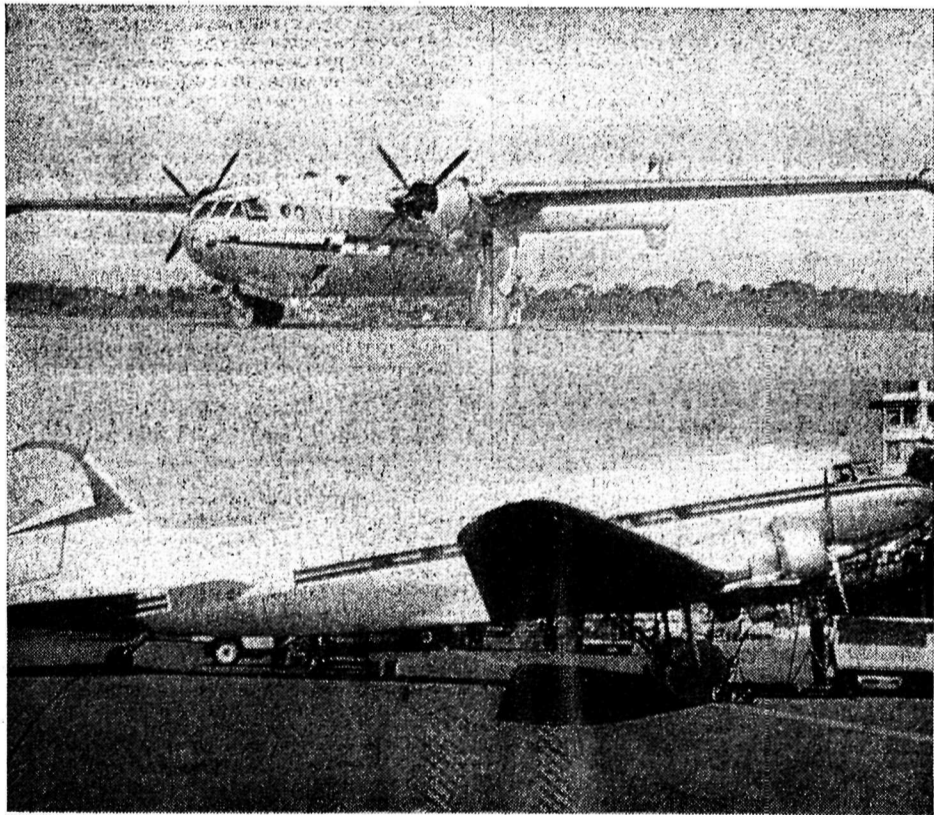
Demandez une démonstration

**GARAGE VALAISAN**  
Kaspar Frères. SION  
Tél. (027) 2 12 71 P. 2649 S

### S'agit-il de la dernière offensive de la neige jusqu'en plaine?



### Double catastrophe aérienne hier en Allemagne fédérale Bilan provisoire: 12 tués et six blessés



Un avion « Nord-Atlas » et un « DC-3 » des forces aériennes de l'Allemagne de l'Ouest sont tombés hier, entraînant la mort de 12 personnes et en blessant grièvement 6 autres. Voici un « Nord-Atlas » et un « DC 3 ».

### LES BORMAN À BERLIN

L'astronaute américain, Frank Borman, accompagné de sa femme et de ses deux fils, est arrivé à midi à Berlin, sixième étape de son périple européen après Londres, Paris, Bruxelles, La Haye et Bonn. Il repart ce matin pour Rome.



Il n'y avait, hier soir, pratiquement aucune route suisse libre de neige. Les pneus à neige étaient une nécessité pour tous les conducteurs.

L'importance des chutes de neige va de quatre centimètres en Suisse orientale à près de vingt centimètres en Suisse occidentale. Mais la température étant en hausse, on peut s'attendre, en plaine du moins, à de la pluie.

Selon les météorologues, ce serait la dernière grosse offensive de la neige en plaine.



### M. et Mme Georges POMPIDOU sont arrivés, hier, à Genève

M. Georges Pompidou, ancien président du Conseil des ministres français, est arrivé à Genève hier après-midi, à bord d'un avion Swissair, en provenance de Paris. Il a été accueilli par M. Emile Dupont, ancien conseiller d'Etat genevois. Voici M. Pompidou, suivi de son épouse, arrivant à Genève-Cointrin.

### Ce soir, grande première du film de G. Brainin

### « Si tous les Amoureux du Monde... »

Après quatre ans d'effort, le film réalisé par Grégoire Brainin paraîtra en grande première sur un écran lausannois. En première partie, le public aura le plaisir de revoir Mouloudji qui chantera ses dernières créations. Notre photo montre de gauche à droite : Grégoire Brainin, Mouloudji, Jean-Marc Buchet et Micheline Bert, la femme de l'auteur.

